

CENTRE SOCIAL
PROTESTANT VAUD

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2017



CENTRE SOCIAL PROTESTANT
VAUD

SOMMAIRE

LE CSP EN BREF	5
BILLET DE LA DIRECTRICE	6
RAPPORT DU COMITÉ	7
LE MOT DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE	8
ÉCLAIRAGE POLITIQUE ET ACTION SOCIALES	9
SECTEUR SOCIAL	
Accueil	10-11
Consultation Couple et Famille	12-15
Consultation juridique	16-19
Jet Service, jeunes et travail	20-23
La Fraternité, service social pour les personnes immigrées	24-27
Service social polyvalent	28-31
Prévention de l'endettement non maîtrisé des jeunes	32-33
SECTEUR SOCIOCOMMERCIAL	
Secteur Ramassage et vente d'objets d'occasion	34-35
SECTEURS DE SOUTIEN	
Secteurs de soutien, une nouvelle organisation	36-39
COMPTES 2017 – EXTRAITS	
Recettes et dépenses	40
Subventions et contributions	41
Bilan au 31 décembre	42-43
ORGANES DE L'ASSOCIATION	44
LE CSP À VOTRE SERVICE	45-46

IMPRESSUM

Ce rapport a été rédigé par les collaboratrices et les collaborateurs.

Responsable : Evelyne Vaucher Guignard
 Statistiques : Caroline Regamey
 Photographies : Rebecca Bowring, Laetitia Gessler
 Dessin : François Maret
 Campagne de mars : Agence Buxum, Founex
 Maquette : Agence Trio, Lausanne
 Réalisation : Agence Trio, Lausanne
 Impression : Imprimerie Paperforms SA,
 Villars-Sainte-Croix

Mai 2018

Centre social protestant Vaud
 Rue Beau-Séjour 28
 1003 Lausanne
 Tél.: 021 560 60 60
 Fax: 021 560 60 61
 Courriel: info@csp-vd.ch
 Site Internet: www.csp.ch/vd
 CCP: 10-252-2
 IBAN CH09 0900 0000 1000 0252 2

LE CSP EN BREF



CONSULTATIONS

13'617 consultations dont **4'315** en permanences

7'270 situations représentant **7'854** personnes

5'867 nouvelles situations représentant **6'348** nouvelles personnes

784 consultations données à des professionnel-le-s

Des consultations dispensées dans **12** lieux du canton

RÉPARTITION DES CONSULTATIONS SELON LE DOMICILE

Canton de Vaud	97%
Lausanne Région	55%
Lausanne	32%

INFORMATION COLLECTIVE JURIDIQUE

14 séances d'information sur la séparation et le divorce ayant touché 394 personnes.

ÉQUIPE

Nombre de salarié-e-s : 61 personnes pour 43.8 EPT

Nombre de bénévoles : environ 100

PRÉVENTION DU SURENDETTEMENT DES JEUNES

62 ateliers en milieu scolaire et dans la transition

8 stands dans des Hautes Ecoles Spécialisées

2 dîners quiz

1 rallye

et différentes autres animations en milieu extrascolaire

FORMATIONS POUR LES PROFESSIONNEL-LE-S

Argent, dettes, désendettement

1 session d'un jour et 4 sessions de deux jours pour les professionnel-le-s des Centres sociaux régionaux (CSR) et d'autres institutions publiques ou privées

Une formation en droit de la famille d'une journée

Trois modules (deux fois une journée et une fois une demi-journée) en matière de droit des étrangers

BILLET DE LA DIRECTRICE



2017 fut une année intense et diversifiée avec une présence marquée sur la scène médiatique et politique, le lancement du projet de rénovation pour le Galetas de la Broye et de substantiels changements au niveau institutionnel.

L'année a commencé fort avec la campagne des 4 CSP sur le thème « Fin de l'histoire? A vous de voir » qui a eu un important écho médiatique. La mise en lumière des difficultés rencontrées par la classe moyenne inférieure qui ne peut souvent pas faire face à une dépense inattendue de CHF 2'500.– a suscité de nombreuses réactions dans le monde politique et associatif. Le débat a ensuite trouvé un écho dans la publication du *Rapport social vaudois* par le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) en automne, qui a confirmé des chiffres alarmants sur la situation de pauvreté qui prévaut en terre vaudoise : 4,8 %, soit 25'000 personnes y vivent en-dessous du seuil de pauvreté et près de 14 %, soit 73'000 personnes, sont en risque de pauvreté avec des inégalités entre riches et pauvres qui se creusent.

Ce rapport démontre aussi que la solidarité publique et privée porte ses fruits et permet concrètement d'éviter à des milliers de personnes et de familles un basculement dans la pauvreté. Le CSP a activement participé aux débats qui ont eu lieu dans le canton à l'occasion de diverses manifestations, dont le Colloque sur la pauvreté organisé par l'Université de Lausanne et le DSAS en octobre, pour témoigner de ce qu'il observe sur le terrain et de l'aide concrète qu'il apporte au quotidien à ces personnes et familles qui vivent avec des revenus proches du seuil de pauvreté. Une discussion s'est également tenue avec les membres et l'équipe du CSP à l'occasion de l'Assemblée générale du CSP de novembre en présence du Conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard, venu présenter le *Rapport social vaudois*.

En juin, le comité du CSP a donné son aval pour la mise en œuvre de l'ambitieux projet de rénovation du Galetas de la Broye à Payerne. Celui-ci prévoit – tout en préservant l'aspect extérieur du bâtiment et le toit – des locaux modernes et lumineux pour l'espace de vente du Galetas, des bureaux pour les consultations sociales, juridiques

et conjugales du CSP et deux appartements familiaux à loyer abordable. Ce projet permettra de renforcer la présence du CSP dans la Broye et contribuera à valoriser le patrimoine du CSP qui est propriétaire du bâtiment. Il est financé par un don important de la Loterie Romande, un prêt hypothécaire de la Banque Alternative et des fonds propres du CSP. Les travaux débiteront en juin 2018 et s'achèveront en février 2019.

2017 a aussi été une année de transition à l'interne avec notamment la réorganisation des secteurs de soutien comportant l'externalisation du volet comptable et financier et la création d'un secrétariat polyvalent. Suite au changement de direction et à la demande de l'équipe, il a également fallu clarifier la gouvernance de l'institution. En septembre, le comité a ainsi validé la mise en œuvre d'une phase pilote de 18 mois dont les principaux éléments sont le regroupement de l'ensemble des secteurs de soutien en un seul secteur, la création d'une direction stratégique, composée de la directrice, de la secrétaire générale et de la chargée de politique et action sociales, dont dépendent les fonctions support de ressources humaines et de communication. Ce modèle de gouvernance est mis en œuvre en parallèle à la conduite d'une stratégie institutionnelle qui prévoit un travail participatif sur la vision et les missions du CSP ainsi que sur l'identification d'objectifs stratégiques pour les cinq prochaines années. Il sera évalué et ajusté au terme de ces travaux, soit à la fin 2018.

La recherche de fonds a également demandé beaucoup d'énergie. Les résultats 2017 sont légèrement en dessous des prévisions. Le CSP a la chance de pouvoir compter sur le soutien de nombreux donateurs et donatrices fidèles et réguliers : un immense merci à elles et à eux ! Le défi pour les années à venir est toutefois grand : stabiliser, voire si possible augmenter le nombre de donateurs et de donatrices, pour assurer la part de financement privé dans un contexte toujours plus concurrentiel.

Cette année 2017 a donc été bien chargée, riche en rencontres et en échanges avec toutes les personnes mobilisées et investies dans la mission du CSP. Découvrir l'ampleur des activités de cette belle institution a été passionnant et augure d'une année 2018 toute aussi bien remplie et motivante. Un grand merci à vous toutes et tous !

Bastienne Joerchel, directrice

RAPPORT DU COMITÉ



Au CSP, les années passent mais ne se ressemblent pas. 2017 n'a pas échappé à cette règle immuable. Ces 12 mois furent denses et complexes, à l'aune d'une année charnière qui permit à la nouvelle directrice de prendre ses marques.

Les comptes d'exploitation 2017 présentent un déficit contenu mais grâce à des produits extraordinaires (hors exploitation), les comptes 2017 se closent par un résultat net positif. Les réserves au capital sont suffisantes et le CSP peut ainsi voir l'avenir avec confiance.

2017 a été la première année de prise en charge de la nouvelle directrice. Le comité a ainsi approuvé les modifications et changements dans la gouvernance et le fonctionnement interne du CSP. Après discussion et analyse, le comité a notamment validé le fait que le CSP doit disposer de compétences pointues en matière de gestion financière, de comptabilité et de gestion des ressources humaines tout en considérant qu'il n'a pas la taille nécessaire et suffisante pour disposer en son sein de telles compétences. Il a ainsi accepté d'externaliser une partie de ces tâches en instituant une collaboration avec des centres de services professionnels en la matière. Cette réorganisation s'est accompagnée de la création et du renforcement d'un secrétariat polyvalent.

Il convient de souligner que 2017 a été la première année où le Fonds de régulation, constitué en 2016, a pu jouer son rôle en permettant, de manière contrôlée, au CSP de disposer de moyens supplémentaires pour remplir ses missions.

Le comité a également donné son feu vert à la rénovation et transformation du bâtiment du Galetas de Payerne.

Ces travaux permettront non seulement de valoriser le bâtiment, de rendre ce magasin plus attractif mais également d'offrir à la location des appartements à loyer abordable.

Le comité a de plus été étroitement associé aux premières réflexions visant à doter le CSP d'objectifs stratégiques pour une période donnée. Cette vision à long terme, une sorte de programme de législature, qui se concrétisera courant 2018, a notamment pour but de rendre plus visibles et transparents les actions et les projets qui seront développés par le CSP ces prochaines années.

Le comité a enfin pris acte avec regret du départ de M. Pierre Desponds et a accueilli deux nouveaux membres, M^{me} Karine Clerc, Municipale à Renens et M. Etienne Bridel, ancien responsable RH et de développement informatique. Le comité a tenu cette année 8 séances d'environ deux heures. Le bureau du comité, chargé notamment de préparer les séances du Comité, s'est quant à lui réuni 10 fois. Que toutes et tous trouvent ici l'expression de ma gratitude pour tout le travail effectué et pour leur engagement sans faille pour le CSP.

Je tiens à remercier ici encore une fois très chaleureusement toutes les personnes, salariées et bénévoles, qui travaillent au sein du CSP, sans oublier bien sûr nos subventionneurs et tous les donateurs et les donatrices qui ont répondu présents et permis cette année encore au CSP de poursuivre le travail qui est le sien.

Le CSP a toutes les cartes en main pour relever les défis qui l'attendent en particulier pour accompagner ou anticiper les besoins des habitantes et des habitants de ce canton, en regard de l'évolution de son climat social.

Anne Baehler Bech, présidente



LE MOT DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE



L'équipe des professionnel-le-s du CSP, par ses activités d'orientation, de consultations et de vente d'occasion, s'emploie à agir aux côtés des personnes en difficultés économiques, sociales, juridiques ou relationnelles. A travers son action, elle est également attentive à l'évolution des besoins de la population et collabore avec les autorités et les autres institutions sociales pour adapter les réponses aux changements sociaux. C'est un travail exigeant et confrontant qui ne se limite pas à des prestations de consultation spécialisée.

Exigeant, car la complexification du système législatif conduit les collègues à développer des compétences toujours plus pointues, tout en poursuivant et nourrissant leur travail dans la mise en commun des observations et l'analyse des grains de sable dans les rouages. Les secteurs sont aussi amenés à dispenser des formations, des prises de position et à réfléchir à des pistes qui permettent d'améliorer durablement les situations des personnes qui consultent.

Confrontant, car l'écoute et l'accompagnement de personnes vivant des situations difficiles, demandent de solides compétences sociales et beaucoup d'énergie. Cela nécessite aussi une bonne dose d'optimisme lorsque les sollicitations sont en constante augmentation mais pas le temps à disposition, que l'évolution des dispositifs s'accompagne parfois d'effets collatéraux négatifs, que les pressions politiques sur les prestations sociales se renforcent.

Pour être capable d'agir dans le paysage social en évolution, le CSP doit aussi évaluer sa propre adaptabilité et fixer les bonnes priorités qui lui permettent d'être le plus pertinent possible dans ses actions. Face à ce défi, la direction a estimé judicieux de prendre le temps de visiter de manière approfondie le rôle et le fonctionnement du CSP avec comme objectif à la clé de se doter d'une stratégie institutionnelle sur cinq ans. Un exercice à réaliser de manière participative en associant toutes les instances du CSP, à commencer par l'équipe qui détient

les clés du terrain. Patrick Kilchenmann, consultant et spécialiste dans le soutien institutionnel, a accompagné le processus.

Deux phases ont ponctué la démarche. En travail préparatoire depuis l'été, les secteurs ont analysé leurs forces, faiblesses, menaces et opportunités; une mise en commun a été effectuée en colloque et le comité s'est lui aussi prêté à l'exercice. Deux journées au vert en novembre ont rassemblé l'équipe et des membres du comité pour élaborer la stratégie institutionnelle. A savoir une *vision*, inspirante et mobilisatrice qui énonce l'idéal vers lequel se dirige le CSP, des *missions*, qui reflètent la raison d'être et le cœur des activités et des *objectifs stratégiques*, définissant des actions prioritaires pour cinq ans.

La qualité en termes de contenu, de dialogue constructif et de densité du travail effectué lors de ces journées a révélé la richesse et le potentiel du système participatif, laissant la part belle à l'intelligence collective.

Ces discussions ont été également riches en termes de relations humaines, de reconnaissances mutuelles, et de prise de recul par rapport à la réalité quotidienne de chaque secteur qui travaille à flux tendu.

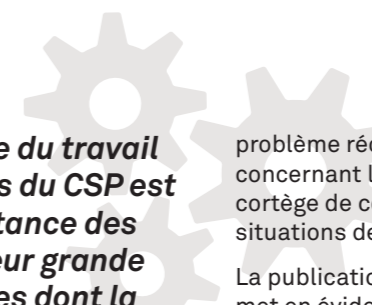
Après avoir sollicité l'équipe autour du projet de la stratégie, la direction a saisi l'occasion d'un colloque général pour nourrir les réflexions sur la structure participative du CSP. Des extraits d'une conférence de Frédéric Laloux ont été présentés. Cet auteur a mis en lumière le potentiel économique, social et humain d'une douzaine d'entreprises organisées et gérées de manière horizontales dans son ouvrage « Réinventer les organisations ».

Dans un contexte de remise en question des systèmes traditionnels de la gestion du travail, il est intéressant d'une part de prendre le temps de valoriser ce que les décennies participatives du CSP ont apporté à ses activités et d'autre part de se mettre au courant des innovations pour ouvrir de nouvelles perspectives dans ce mode d'organisation.

Le CSP dispose à fin 2017 de suffisamment de matériel pour procéder à la finalisation de la stratégie institutionnelle et à son organisation pour lui donner vie tout en prenant soin de son équipe, son capital le plus précieux.

Céline Erard, secrétaire générale

ÉCLAIRAGE POLITIQUE ET ACTION SOCIALES



L'année parcourue sous l'angle du travail social effectué par les services du CSP est révélatrice à la fois de l'importance des prestations proposées et de leur grande utilisation par des usagers-ères dont la pression ne faiblit pas... bien au contraire.

En effet, les différentes portes d'entrée du CSP sont grandement sollicitées. Pour exemple, les demandes auxquelles les collaboratrices de l'Accueil central du CSP à Beau-Séjour sont parvenues à répondre ont augmenté de 27 % alors même que d'autres plateformes se sont développées en parallèle (Info Budget pour les questions d'endettement, plateforme Consultation de couple Vaud). Les trois permanences sociales de la Fraternité à Lausanne continuent à voir augmenter le nombre de personnes se présentant chaque semaine, tandis que trois permanences régionales sont présentes maintenant hors Lausanne.

Les plages de rendez-vous pour la consultation juridique sont prises d'assaut, mais ne parviennent pas et de loin, à satisfaire les demandes. Les consultations en matière de désendettement, celles de conseil conjugal, juridique, ou sur les questions migratoires ont globalement augmenté.

Pression du nombre, mais également pression due à une complexité croissante : celle produite par des cadres légaux qui se durcissent, comme c'est le cas dans avec le droit des étrangers notamment, mais aussi par exemple à Jet Service qui voit les problématiques des jeunes qui le consultent nécessiter de plus en plus souvent une réponse juridique, avec une résolution de certaines situations plus exigeante en temps, mettant parfois en difficulté la disponibilité du service.

Les services de consultation doivent faire face à ces pressions, tout en adaptant leur pratique aux actualités dans leur champ d'intervention. En 2017, le service juridique a énormément œuvré pour proposer des conventions d'entretien adaptées au nouveau cadre légal, en cherchant et trouvant les meilleures façons de faire dans le cadre d'une pratique non encore éprouvée. La Fraternité a encouragé et soutenu moult démarches de naturalisation pouvant aboutir avant que les conditions ne deviennent plus sévères (ce début d'année 2018), leur démarche faisant boule de neige dans toute l'institution. Jet Service s'est adapté aux nouveautés des dispositifs touchant son jeune public dans le champ des bourses d'études et celui de l'aide sociale vaudoise. Et tous les services se sont confrontés à certaines difficultés rencontrées par leurs usagers-ères, notamment avec le

problème récurrent du retard de décisions, en particulier concernant les subsides à l'assurance-maladie, avec un cortège de conséquences complexifiant bien souvent les situations de départ.

La publication du deuxième rapport social vaudois met en évidence les efforts déployés pour améliorer le dispositif social dans le canton, dans un contexte difficile. Avec un dispositif qui s'étoffe et se spécialise, nous pouvons constater également la complexification qui en découle à la fois pour les usagers-ères et pour les professionnel-le-s, mais aussi parfois le déplacement de certaines problématiques se retrouvant reléguées dans les marges. Il est préoccupant dans ce contexte de voir que certaines difficultés « basiques » peinent à trouver réponse, comme le constate par exemple le Service social polyvalent pour ce qui est des difficultés de compréhension et de compétence de nombreuses personnes en matière de gestion administrative et financière, mais aussi pour s'orienter parmi les possibilités de soutien existantes. Les prestations d'information, de conseil et d'orientation offertes par tous nos services restent à ce titre absolument essentielles.

2017 a marqué les dix ans du Programme de prévention du surendettement. Les actions de prévention menées par deux de nos services en direction des jeunes se sont énormément étendues et diversifiées depuis le début du programme : dans les établissements de formation post-obligatoire, ceux de la transition, et dans ceux du niveau tertiaire avec des actions dans des Hautes écoles spécialisées. Mais aussi avec des actions hors milieu scolaire, dans des maisons de quartier, dans des communes, etc. Multiplication des actions, des lieux, des partenaires, et des jeunes touchés, et aussi des possibilités de démultiplication engendrées par la mise à disposition de matériel et de supports dans les lieux sensibilisés - et auprès de professionnel-le-s également sensibilisés.

2017 a également marqué la fin du premier Programme d'intégration cantonal (PIC), dans lequel la Fraternité et l'institution se sont impliquées avec motivation, pour concrétiser l'existence de trois nouvelles permanences régionales Info-Conseil Migration dans le canton. Les réflexions menées cette dernière année en collaboration avec le Bureau cantonal de l'intégration ont permis d'aboutir au projet de déployer d'autres permanences de dimension régionale au cours du deuxième PIC, afin de couvrir les besoins de la population présente dans le canton.

Caroline Regamey,
chargée de politique et action sociales



SECTEUR SOCIAL

ACCUEIL



Le secteur assure la permanence d'accueil à la porte et au téléphone. Il effectue un travail d'accueil social qui consiste à écouter les demandes des personnes, à les identifier et à orienter à bon escient à l'interne ou à l'externe du CSP dans le respect des valeurs de l'institution. Il s'agit d'un espace temps dans lequel le premier contact est établi avec les personnes faisant appel au CSP.

Etre collaboratrice sociale au secteur de l'Accueil demande des compétences variées : de l'écoute bienveillante et sans jugement, une grande ouverture d'esprit, de la concentration et surtout aussi une grande connaissance du réseau social pour pouvoir donner les bonnes informations.

FOCUS SUR :

Le choc de la bonne nouvelle qu'on n'attendait plus

Cette année, les collaboratrices de l'Accueil ont été particulièrement touchées par une situation qui a connu un heureux dénouement, mais fut néanmoins douloureux sur le moment !

Jeanne attendait qu'un permis de séjour lui soit octroyé depuis une dizaine d'années. A la suite d'une longue collaboration avec une juriste, impliquant de lourdes démarches, elle a enfin reçu une réponse positive.

Elle a appris cette nouvelle à l'Accueil. Sous le coup de l'émotion, elle s'est littéralement effondrée, ne compre-

nant pas ce qu'il se passait et ne se souvenant plus comment elle était arrivée dans nos bureaux. Jeanne était choquée. Nous avons pris le temps de la réconforter et de l'écouter, alors qu'elle ne souhaitait plus quitter les lieux.

Comme si depuis toutes ces années, elle avait perdu tout espoir de recevoir une réponse positive. L'alternance entre l'espoir et le désespoir l'a déconnectée de la réalité, tout cela lui a paru tout d'un coup irréel, après ces longues années d'attente ! Il lui faudra certainement du temps pour réaliser et réapprendre à vivre sans attendre un permis de séjour.

PARTICIPATION AUX JOURNÉES AU VERT

En automne 2017, deux journées au vert ont été organisées par le CSP. Nous nous sommes rendus à Leysin afin d'échanger sur divers thèmes liés à la politique institutionnelle.

Ces journées nous ont permis de rencontrer les collègues dans un autre cadre, de manière moins formelle, et de prendre un peu de distance avec notre « routine » quotidienne. Cet air frais nous a fait le plus grand bien et nous repartons sur un pied enthousiaste pour 2018.

ÉQUIPE

Mexhide Bytici (70 %)

Nathalie Manigley (50 %)

Anne Skira (70 %)

Catherine Wenger (60 %)



STATISTIQUES

Dans l'année

	Demandes
Total des demandes traitées	27'278
Moyenne mensuelle	2'273
Moyenne par jour ouvrable	104.8

Réception

% du total : 45 %



Total des demandes traitées ● 12'388
Moyenne mensuelle ● 1'032
Moyenne par jour ouvrable ● 47.6



Réception à la porte ● 21 %
Réception par téléphone ● 79 %

Accueil

% du total : 55 %



Total des demandes traitées ● 14'890
Moyenne mensuelle ● 1'241
Moyenne par jour ouvrable ● 57.2



Réception à la porte ● 15 %
Réception par téléphone ● 85 %

Orientations vers d'autres services



Total des demandes traitées ● 2'063
Moyenne mensuelle ● 172
Moyenne par jour ouvrable ● 7.9



SECTEUR SOCIAL

CONSULTATION COUPLE ET FAMILLE



Le secteur propose aux couples et aux personnes confrontés à des difficultés relationnelles, sexuelles, affectives et/ou familiales, un travail d'ordre psychosocial sous forme de consultations de couple, avec les deux conjoints ou en individuel; ainsi que ponctuellement avec des familles pour des entretiens de soutien parental et familial. Il les soutient dans leur recherche de dialogue et de solutions pour un nouvel équilibre et un mieux être, ceci à toute étape de leur vie, lors de toute difficulté ou événement qui vient bousculer la vie à deux ou en famille.

Les conseillères conjugales et les conseillers conjugaux aident les personnes à exprimer leurs besoins et leurs attentes. Ils-elles les soutiennent pour développer leur propre créativité, faire leurs propres choix et prendre leurs propres décisions, favorisant ainsi un dialogue constructif et respectueux avec leur partenaire.

La Consultation Couple et Famille du CSP est un service reconnu et compétent, accessible financièrement, présent dans six lieux du canton de Vaud. Les personnes sont accueillies dans la confidentialité par des professionnel-le-s, dans un cadre adapté et accueillant.

Mission basée sur un mandat de service public

La Confédération, dans le Code civil suisse, donne une base légale aux services de consultation de couple.

Art. 171 :

« Les cantons veillent à ce que les conjoints puissent dans les difficultés de leur vie d'époux s'adresser, ensemble ou séparément, à des offices de consultation conjugale ou familiale. »

Art. 172 :

« Le juge peut leur conseiller de s'adresser à un office de consultation conjugale ou familiale. »

Les professionnel-le-s

Une équipe de cinq conseillères et conseillers conjugaux, chacun au bénéfice d'une formation universitaire ou d'un titre HES ainsi que d'un diplôme postgrade en Conseil conjugal.

Une formation continue de qualité, ainsi que des supervisions individuelles et de groupe sont obligatoires, afin de maintenir un travail compétent auprès des couples, grâce au développement de leurs connaissances, du savoir-faire et du savoir-être.

Les conseillères conjugales et les conseillers conjugaux développent en permanence leur capacité de réflexion et d'évaluation dans la prise en charge des couples qui les consultent. Ils-elles collaborent au sein de leur équipe et avec les autres secteurs; ils-elles participent activement à la vie institutionnelle du CSP au travers de diverses commissions, de colloques généraux et de colloques consultants.

FOCUS SUR:

Ce que disent les couples

« Je n'avais pas du tout envie de venir. Mais finalement c'était bien. Je n'ai pas l'habitude de parler de moi. Mais cela m'a fait du bien de le faire, et j'ai mieux compris ce qu'elle pense. »

« Les choses évoluent très bien. Je suis contente, on s'est retrouvé, comme des jeunes amoureux. Il faudra veiller à ne pas retomber dans nos anciens fonctionnements. »

« J'espérais en venant vous voir pouvoir redonner une seconde vie à notre couple. Aujourd'hui je comprends mieux ce qui nous a séparé peu à peu. J'ai aussi moins de colère. Ce n'était pas inutile malgré tout d'en parler, et j'ai pu me sentir écoutée. »

« Merci à nouveau pour toute l'aide donnée. J'ai pris conscience qu'une relation de couple, ça se travaille au quotidien et que nous devons nous respecter malgré nos différences, mieux nous écouter et exprimer nos besoins. »

« Après ces séances, j'ai compris l'importance de pouvoir garder des espaces propres à notre couple. Ces consultations nous ont également permis, à chacun, de mieux prendre sa place dans notre famille. »

« Vous nous avez aidés à nous poser les bonnes questions et à comprendre ce qui se passait. Il y a eu des prises de conscience, cela nous a été très utile. »

« J'ai bien aimé la première séance, c'est très orienté couple, on sent bien votre impartialité, c'est rassurant. »

« Nos échanges ici sont très importants, on se dit des choses qu'on ne se disait pas quand on était que les deux. »

PERMANENCE COUPLE : UNE PRESTATION COMPLÉMENTAIRE AUX CONSULTATIONS

La permanence téléphonique et par mail « Un professionnel vous répond » offre un service d'écoute et d'orientation, anonyme et gratuit, accessible à tous.

Ce service, offert en partenariat avec PROFA, est accessible du lundi au vendredi au 0840 860 860 ou par courriel à info@problemedecouple.ch

ACTIVITÉS COLLECTIVES

En 2017, le secteur a poursuivi les réflexions menées par les deux services de consultation de couple subventionnés (PROFA et CSP) avec le Service de prévoyance et d'aide sociales (SPAS) en vue d'élaborer un « Programme cantonal d'aide et de conseil pour les couples. »

Le secteur est toujours présent et actif au sein du réseau social du canton de Vaud, notamment dans le réseau vaudois contre la violence domestique.

Il est présent au sein des organisations professionnelles suivantes :

- l'ACTC, l'Association des conseillers conjugaux et thérapeutes de couple;
- Couple+, association faîtière des services de consultations de couple de Suisse romande et du Tessin;
- le Groupe de travail romand « Avenir de la formation en conseil conjugal ».

La consultation couple et famille est présente dans six lieux du canton.

**Lausanne,
Echallens, Orbe,
Oron-la-Ville,
Payerne,
Yverdon-les-Bains.**



ÉQUIPE

Antoine Borel (90 %)

Maryse Burnat (30 %)

Marie-France Courvoisier (30 %)

Jacqueline Gay-Crosier (90 %)

Béatrice Leiser (50 %)

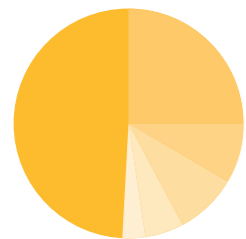


STATISTIQUES

	Situations	Nouvelles situations	Consultations
Consultations Lausanne, Yverdon, Payerne, Orbe, Echallens, Oron	327	209	1'516
Situations de couples	238	145	1'151
Situations de personnes seules	85	64	341
Familles	4		24
Nombre de personnes concernées	575	354	

En plus des chiffres ci-dessus, les conseillers-ères conjugal-es ont mis à disposition 133 heures pour répondre aux appels et aux messages électroniques dans le cadre de la Permanence Consultation de couple (Plateforme Vaud).

Consultations selon lieux



54% Lausanne
25% Yverdon
9% Payerne
5% Echallens
4% Orbe
3% Oron

Consultations selon domicile des usagers-ères



Lausanne 18%
Lausanne Région 31%
Reste du canton 49%
Hors du canton 12%

Nombre moyen de consultations



En moyenne
4,6
consultations
par situation



1'151 consultations
données à des couples 76%



24 consultations
données à des familles 2%



341 consultations
données à des
personnes seules,
dont 230 femmes et
161 hommes 22%

Situations

	Nombre de situations	Pourcentage	Nombre de personnes
Nouvelles 2017	209	64%	354
Situation en suivi d'années précédentes	118	36%	221



327 situations reçues dans l'année
575 nombre de personnes



242 situations de couples 74%
85 situations de personnes seules
(sans partenaires), dont
60 femmes et 25 hommes 26%

Parmi les couples ayant consulté



174 marié-e-s 72%



148 avec des enfants 80%

Parmi les personnes ayant consulté seule



57 marié-e-s 67%



61 avec des enfants 72%

Type de consultations données

Engagement dans un processus	74%
Entretien(s) préliminaire(s) ou de clarification	23%
Informations, réorientation	2%
Intervention de crise	1%



SECTEUR SOCIAL

CONSULTATION JURIDIQUE



Le secteur met à disposition de la population dans le canton de Vaud des consultations juridiques polyvalentes et gratuites. Il traite des questions liées aux droits administratifs, de la famille, des assurances, des étrangers et offre un suivi qui peut aller jusqu'au dépôt de recours administratifs.

Le secteur juridique permet à toute personne de prendre connaissance de ses droits, de ses obligations et de défendre au mieux ses intérêts. Ces consultations, qui touchent de nombreux domaines du droit, peuvent se limiter à une information ou un conseil ou déboucher sur des actions juridiques plus conséquentes (courriers, recours, requêtes au Tribunal, etc.).

En proposant des séances d'information collectives, des brochures ainsi que des formations à l'attention de professionnel-le-s du réseau socio-médical, le secteur effectue un travail de vulgarisation du droit, favorisant l'autonomie des personnes grâce à une plus large compréhension des règles qui s'appliquent à leur situation et une meilleure défense de leurs droits.

FOCUS SUR :

Le parcours du combattant pour établir une convention d'entretien

S'étant récemment séparée du père de ses deux enfants, avec lequel elle vivait en concubinage, M^{me} Dupont (nom fictif) doit demander l'aide sociale. L'aide de l'Etat étant subsidiaire par rapport aux obligations du droit de la famille, le Centre social régional exige d'elle une convention d'entretien, dans laquelle sont fixées les pensions alimentaires que le père doit verser en faveur des enfants.

Plus facile à dire qu'à faire ! D'une part, il lui faut trouver un accord avec le père, ce qui ne va pas de soi dans une situation de séparation. D'autre part, établir une convention d'entretien est devenu beaucoup plus complexe depuis le 1^{er} janvier 2017. Avant cette date, la pension était simplement fixée en fonction d'un pourcentage du salaire du débiteur. Les parents étaient donc en mesure d'établir seuls la convention. Désormais, la pension est calculée en fonction des coûts concrets de l'enfant. Il faut donc établir ceux-ci de manière détaillée. En plus de ces coûts, la pension comprend aussi une *contribution de prise en charge*. Il s'agit d'un montant qui doit permettre au parent qui a la garde de subvenir à ses propres besoins s'il a réduit ou cessé son activité lucrative pour prendre en charge l'enfant.

Concrètement, il est devenu très difficile pour les parents d'établir une convention conforme au nouveau droit sans l'aide d'un-e professionnel-le. Comme M^{me} Dupont, de nombreuses personnes ont été orientées sur le secteur juridique du CSP par les Justices de paix ou les Centres sociaux régionaux pour établir une convention d'entretien. Si le nombre de consultations sur la problématique des contributions d'entretien est resté relativement stable par rapport aux années précédentes, le travail qui en a découlé a été beaucoup plus important et se fait souvent dans l'urgence, les personnes se voyant menacées de ne pas toucher d'aide tant qu'une convention n'est pas établie.

CONSULTATIONS

L'activité principale du secteur est de mettre à disposition de la population vaudoise des consultations juridiques gratuites, réparties sur tout le canton.

Outre les consultations sur rendez-vous, une permanence sans rendez-vous est également assurée par trois juristes chaque semaine dans les locaux du CSP à Lausanne. Elle a pour objectif de traiter les demandes



urgentes lorsqu'une consultation classique ne peut être proposée dans le délai nécessaire.

Le secteur a effectué plus de consultations que les années précédentes. 43 % des consultations ont donné lieu à un travail juridique hors entretien, ce qui représente également une augmentation.

Plusieurs dossiers ont débouché dans l'année écoulée à des arrêts positifs, tant au niveau cantonal que fédéral, qui ont permis de rétablir les personnes dans leurs droits.

L'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2017 de la réforme sur les contributions d'entretien a eu un impact significatif sur le travail du secteur juridique. Cela s'est concrétisé par une augmentation du travail de suivi sous la forme de rédaction de nouvelles conventions de séparation et d'entretien (voir le paragraphe « Focus sur »).

Comme l'année précédente, la demande est restée très forte et malheureusement partiellement non couverte.

ACTIVITÉS COLLECTIVES

Présentations collectives séparation-divorce

Depuis 2008, le secteur propose au public des présentations collectives sur le thème de la séparation et du divorce. Ces présentations ont lieu le soir, environ toutes les trois semaines (14 présentations en 2017). Les personnes concernées y reçoivent les informations de base sur la séparation et/ou le divorce et ont l'occasion de poser des questions sur leur situation personnelle. Très fréquentées, ces présentations collectives répondent à une demande importante de conseil en droit de la famille et permettent aux juristes de consacrer plus de consultations individuelles à d'autres questions de droit ou à des demandes plus pointues en droit de la famille.

Formations pour les professionnel-le-s

Depuis de nombreuses années également, le secteur juridique propose des cours à l'attention des professionnel-le-s du réseau social du canton, dans divers domaines. Cette année, les formations suivantes ont été proposées :

- Une formation en droit de la famille d'une journée;
- trois modules (deux fois une journée et une fois une demi-journée) en matière de droit des étrangers, en collaboration avec les collègues de la Fraternité.

Formations à l'EESP

Deux juristes ont par ailleurs continué d'assurer des mandats d'enseignements à l'EESP (Ecole d'études sociales et pédagogiques) en matière d'obligations d'entretien (droit de la famille) et de droit des étrangers.

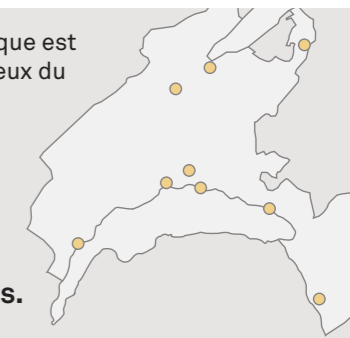
Enfin, et comme les années précédentes, le secteur a pu compter sur la précieuse collaboration de M^{mes} Mireille Alder et Carin Kirst Heck, bénévoles, qui le déchargent en aidant les usagers-ères à remplir leurs demandes d'assistance judiciaire.

ÉQUIPE

L'équipe des juristes a eu le plaisir d'accueillir Denis Martin le 1^{er} février 2017, en remplacement d'Antoine Hartmann, qui a quitté l'institution à la fin de l'année précédente.

La consultation juridique est présente dans neuf lieux du canton.

Bex, Lausanne, Morges, Nyon, Orbe, Payerne, Renens, Vevey, Yverdon-les-Bains.



ÉQUIPE

Claudia Frick (80 %)
Magalie Gafner (80 %)
Florent Gertsch (85 %)
Denis Martin (90 %)
Eline Schwitzguébel (80 %)
Mercedes Vazquez (100 %)



STATISTIQUES

	Usagers-ères	Nouveaux usagers-ères	Consultations
Consultation	2'135	1'649	3'503
Permanence	332	327	334
Sous-total	2'467	1'976	3'837
Conseils à professionnel-le-s			318
Total	2'467	1'976	4'155

De plus, 14 séances d'information collective « séparation-divorce » ont été réalisées. Elles ont permis de toucher 394 personnes, soit 28 en moyenne par séance.

Domicile des usagers-ères



Lausanne	30%
Lausanne Région	54%
Reste du canton	46%

Situations

	Nombre de situations	Pourcentage
Nouvelles situations 2017	1'976	80%
Situations en suivi d'années précédentes	491	20%

Type de consultations



75% de consultations uniques

25% de consultations multiples



43% des consultations donnent lieu à du travail juridique hors entretien

Genre



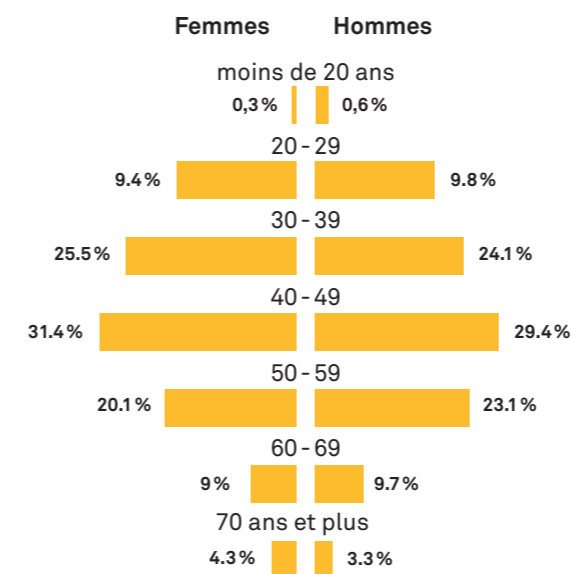
femmes 1'387 56.2%



hommes 1'080 43.8%

total de 2'467 personnes

Age



Etat civil

Marié-e-s, part. enregistré	46%
Célibataires	30%
Divorcé-e-s	21%
Veufs-veuves	3%

AVS

7.8% de personnes en âge AVS

Motifs de consultation selon domaines du droit (par ordre d'importance)



famille	39.6%
étrangers	17.3%
assurances sociales	15.9%
17 autres domaines du droit	44%

Plus de 100% car cumuls possibles

Détail droit de la famille (dans l'ordre)



contributions d'entretien	40.6%
séparation	28.1%
divorce	15.8%
droit de garde	10.4%
relations personnelles	9.6%
etc.	

Détail assurances sociales (dans l'ordre)



LAI	22.3%
LACI	17.6%
LAMal (yc subside OVAM)	14.9%
PC	12.8%
LAA	10.8%
LAVS	8.9%
etc.	

Prestations



avis et conseils juridiques	73.0%
courriers, aide administrative	18.2%
investigations, vérifications et autres suivis	11.4%
action judiciaire, recours	14.8%
réorientation	5.7%

Plus de 100% car cumuls possibles



SECTEUR SOCIAL

JET SERVICE

Jet Service a pour mission l'accueil, l'information, l'orientation, le soutien et la défense des intérêts des jeunes entre 16 et 25 ans ainsi que des personnes en formation, dans le but de favoriser l'accès, le maintien et l'achèvement de la formation. De manière plus générale, le secteur veut faciliter l'accès à l'autonomie, prévenir la marginalisation des jeunes et vise à lutter contre la précarisation de la jeunesse.

Le secteur offre un appui social et juridique, à travers des consultations individuelles dispensées par un-e travailleur-euse social-e ou en tandem interprofessionnel (social et juridique), et par des permanences sans rendez-vous. Généraliste des questions d'insertion socioprofessionnelle des jeunes, Jet Service offre un appui professionnel spécialisé. Il peut ainsi détecter de nouvelles problématiques et jouer son rôle d'observatoire de la jeunesse.

La mission de Jet Service est aussi collective et publique, visant une meilleure prise en compte des réalités vécues par les jeunes, et si nécessaire une amélioration des dispositifs sociaux. Elle se situe également en amont des difficultés avérées; elle prend la forme d'une action de prévention primaire en particulier dans le cadre de la prévention du surendettement des jeunes.

FOCUS SUR :

Cohabitation et calcul de bourse

Pierre, un étudiant de 25 ans, en 2^e année de formation, au bénéfice d'une bourse d'étude d'indépendant, a consulté Jet Service car il a reçu une décision de l'Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage (OCBE) lui réclamant un remboursement partiel.

En effet, quelques mois après le début de l'année scolaire, Pierre avait informé l'Office cantonal des bourses qu'il venait d'emménager avec son amie, respectant ainsi le devoir d'information qui lui incombait. L'OCBE la considérant comme sa concubine, a procédé à une réévaluation de la situation et une nouvelle décision d'octroi, d'un montant inférieur, ainsi que la demande de remboursement du montant perçu en trop lui est notifiée six mois plus tard.

Concrètement, une part de l'entretien de Pierre durant le reste de l'année de formation, d'environ 1'000 francs par

mois, est jugé par l'Office comme étant à la charge de son amie.

Cette situation risquait de mettre la formation du jeune homme en péril. Il se trouvait en effet dans l'incapacité de procéder au remboursement attendu et son amie ne s'estimait pas débitrice d'un entretien à son égard. Il s'agissait pour eux, à ce stade précoce de leur relation, d'un partage des charges communes comme dans le cadre d'une colocation.

L'intervention de Jet Service a consisté à expliquer la notion de concubinage sur le plan juridique et à constituer un dossier afin de contester la décision : budget de l'amie, lettre de cette dernière indiquant son incapacité à prendre en charge son nouvel ami et explications sur le fonctionnement économique du couple.

L'OCBE ayant confirmé sa décision, un recours à l'instance cantonale a été déposé en demandant que l'amie ne soit pas intégrée dans l'unité économique de référence de Pierre. L'affaire est encore en cours.

La situation financière de Pierre s'étant encore précarisée, il a mis sa formation en suspens. Le secteur continue de le recevoir en attendant la décision concernant le recours.

CONSULTATIONS

Les consultations sociales et sociojuridiques de Jet Service sont fréquentées par des jeunes venant des quatre coins du canton. Bien qu'une demande spécifique motive la consultation, les situations et les individus sont appréhendés dans leur globalité. Un important travail d'information et de vulgarisation sur les droits sociaux et juridiques est effectué. Le suivi de la personne est un élément important car les démarches administratives et juridiques sont longues et complexes avant une possible stabilisation.

Les questions de financement de la formation restent une préoccupation centrale pour les usagers-ères. Elles se déclinent à travers différentes problématiques :

- Obligation d'entretien des parents envers leur enfant mineur et majeur : lorsque les situations familiales sont conflictuelles ou les liens rompus, les démarches en lien avec une demande de contribution parentale sont source de tension et accentuent la précarité financière des personnes en formation. Dans ces cas là, en dehors d'une action alimentaire, les alternatives restent limitées. En effet, une procédure juridique est le plus souvent considérée comme trop lourde et trop coûteuse par les jeunes.

- Impact du nouveau régime légal des bourses : un important travail de décryptage et d'explication des calculs de bourses est réalisé avec les jeunes ainsi qu'un accompagnement lorsqu'une contestation de la décision est indiquée. La nouvelle loi sur les bourses a fait surgir plusieurs problèmes :
- Gains accessoires : alors que sous l'ancienne loi, les étudiant-e-s pouvaient bénéficier d'une franchise sur leurs revenus, non comptabilisée dans le calcul de bourse, dans la nouvelle loi, tous les revenus sont pris en compte, ce qui n'est pas sans incidence sur le montant de la bourse. Les étudiant-e-s se posent légitimement la question de savoir s'il subsiste encore un intérêt financier à conserver un revenu annexe.
- Demandes d'avances sur bourse : une modification des normes RI (revenu d'insertion) en février 2017 a grandement limité l'accès à ces avances pour certaines catégories de jeunes en formation ce qui les met dans des situations parfois difficiles.
- Loi sur l'harmonisation et la coordination de l'octroi des prestations sociales et d'aide à la formation et au logement (LHPS) : celle-ci introduit la subsidiarité entre les régimes. Cette hiérarchisation des prestations implique des complications administratives.
- Demandes de subsides à l'assurance maladie : le délai pour obtenir une décision étant particulièrement long, les personnes se retrouvent bien souvent dans l'incapacité de payer leur prime d'assurance maladie. Pour le secteur, cela se traduit par une mobilisation accrue notamment dans les tentatives de stopper la procédure de poursuite. De plus, la hausse des primes, qui touchent aussi la catégorie des jeunes adultes, creuse de plus en plus l'écart entre le montant du subside maximal et celui de la prime. Les jeunes ou leur famille supportent donc une part à charge grandissante.

Le secteur est aussi amené à traiter des problématiques de baux à loyer, de séparation, d'exécution des peines d'ordre pénal ainsi que des situations relevant du droit des étrangers (ex : permis B étudiant). Sans compter les très nombreuses demandes d'aides financières privées pour des frais dentaires ou autres factures afin de permettre aux personnes temporairement en déséquilibre financier de rétablir leur situation avec en toile de fond un important travail sur le budget.

ACTIVITÉS COLLECTIVES

Jet Service est fortement engagé dans le réseau social vaudois concernant la jeunesse. Parmi ces engagements :

Réseau des services en lien avec la jeunesse

Jet Service fait partie du réseau Café rencontre, qui regroupe les institutions œuvrant auprès de la jeunesse dans le canton de Vaud. Ces rencontres servent à connaître les diverses activités des uns et des autres et à échanger autour de problématiques détectées par les professionnel-le-s. Jet Service entretient aussi des contacts étroits avec les acteurs de la transition école-métier comme Accent, du CVAJ. Les assistant-e-s sociaux-ales et conseiller-ères en insertion des CSR sont également des partenaires privilégiés.

Liens avec les établissements de la scolarité post obligatoire

Jet Service reçoit régulièrement des classes de l'Ecole de la transition pour une information plus détaillée, et participe chaque année à la journée d'accueil des nouveaux apprentis et nouvelles apprenties du Centre professionnel du Nord vaudois (CPNV, site de Sainte-Croix). Le secteur entretient également des liens avec les HES, notamment par la tenue de stands en lien avec les permanences sociojuridiques dans ces écoles (EESP et HEIG-VD), par un cours dispensé sur les bourses d'études et par l'expertise de travaux de Bachelor en travail social.

ciao.ch

Le site ciao.ch est une plateforme d'information, d'aide et d'échanges pour les jeunes, qui existe depuis 1990. Il regroupe divers partenaires professionnels vaudois et romands en lien avec la jeunesse. Jet Service est responsable de la rubrique « Formation et travail », ainsi que de la rubrique « Argent », dans le cadre du programme de prévention du surendettement (voir p. 32). Les deux rubriques contiennent de nombreuses fiches d'information, un quiz et un test, et une partie interactive de questions-réponses. En 2017, Jet Service a répondu à 54 questions dans la rubrique « Formation et travail » et 27 dans la rubrique « Argent ».

Autres collaborations :

Jet Service participe aux séances et aux travaux de la Commission « Formation et emploi des jeunes », de Lausanne Région, qui regroupe les 27 communes de la région lausannoise. Jet Service y apporte son expérience de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Jet Service représente le CSP Vaud au sein du comité de l'Association de la Maison des Jeunes et de Mobilet'.

Médias

Les sollicitations des médias sont régulières et portent sur les problématiques rencontrées par les jeunes, comme le financement de la formation, les difficultés financières, les dettes, les petits jobs, etc. Jet Service informe les journalistes et leur apporte son expérience et peut les mettre en contact avec des jeunes souhaitant témoigner de leur situation, parfois de manière anonyme, parfois à visage découvert.

La consultation Jet Service est présente dans trois lieux du canton.

Lausanne, Vevey, Yverdon-les-Bains.



STATISTIQUES

	Usagers-ères	Nouveaux usagers-ères	Consultations
Permanence Apprenti-e-s et jeunes en formation	364	289	510
Services Droits des Jeunes	394	291	682
Sous-total	758	580	1'192
Bourse du travail	35	31	35
Consultations CIAO	81	81	81
Consultations parents / professionnel-le-s	185	185	185
Total	1'059	877	1'493

Consultations



à des jeunes
demandes de parents,
professionnel-le-s,
écoles... 88%
12%

Domicile des usagers-ères



Lausanne 41%
Lausanne Région 62%
Reste du canton 38%

Permanences

	Nombre de situations	Pourcentage
Nouvelles 2017	580	77%
Suivi d'années précédentes	178	23%



consultations uniques 72%
consultations multiples 28%

Genre

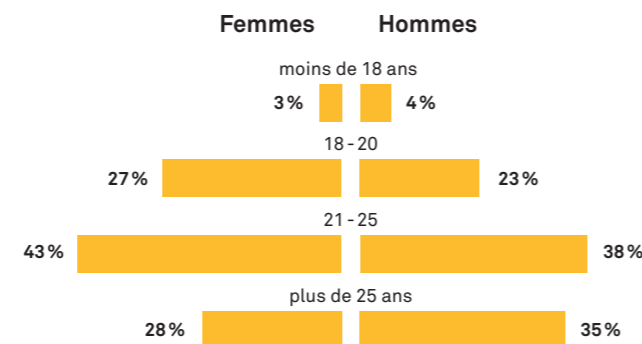


454 jeunes femmes 57%



339 jeunes hommes 43%

Age



Statut des jeunes



en emploi 4%
en formation 84%
ni en formation,
ni en emploi 12%

Statut des jeunes hors formation et hors emploi



année sabbatique 13%
chômage, RI 36%
rupture de formation 29%
sans solution 22%

Niveau de formation des jeunes en formation



école obligatoire 0.7%
transition 2.3%
secondaire 2 48.4%
tertiaire 48.6%



zoom secondaire :
57% en apprentissage dual
30% au gymnase
zoom tertiaire :
55% en HES (en augmentation)
38% à Unil, EPFL

Motifs de consultation des permanences

Bourses	47.1%
Problèmes financiers	24.1%
Assurances	12.0%
Dettes	9.6%
Budget	9.0%
Devoir d'entretien	8.7%
Asile, permis, renvois	8.2%
Difficultés familiales	6.9%
Gestion administrative	5.6%
Problème avec service administratif	5.6%
Départ domicile familial	4.5%
Logement	3.9%
etc.	

ÉQUIPE

Fiorella Deshogues, remplacement,
dès mai (40%)

Christine Dupertuis (80%)

Fanny Manière (80%)

Françoise Olaya (90%)

Pascal Recrosio (75%)

Alexandre Tadic (85%)

Alev Ucar (70%)



SECTEUR SOCIAL

LA FRATERNITÉ



Le service social de la Fraternité est ouvert à toute personne étrangère ou suisse concernée par une problématique migratoire. Spécialisé pour répondre aux enjeux sociaux, administratifs et juridiques liés à la migration, le secteur propose des permanences sociojuridiques collectives, anonymes et sans rendez-vous ainsi que des consultations individuelles. Ce travail d'aide individuelle est prolongé par un engagement dans de multiples activités collectives. L'objectif étant de favoriser la participation et l'intégration des personnes immigrées vivant dans le canton de Vaud, en partant de leurs propres ressources. Par ailleurs, le secteur, en tant que centre de compétences, dispensent également des formations à des professionnel-le-s du réseau.

FOCUS SUR :

Une situation reçue à la permanence Info-Conseil Migration

Pas de travail, pas de renouvellement de permis, même après 18 ans en Suisse ?

Madame V., Française de 33 ans, est arrivée en Suisse, à Genève, par regroupement familial il y a près de 18 ans. Elle vient consulter la Fraternité à la suite d'un courrier reçu de la part du Service de la population cantonal (SPOP) lui annonçant son intention de révoquer son permis de séjour. Arrivée dans le canton de Vaud suite à une prise d'activité salariée en 2007, elle a aujourd'hui perdu son emploi.

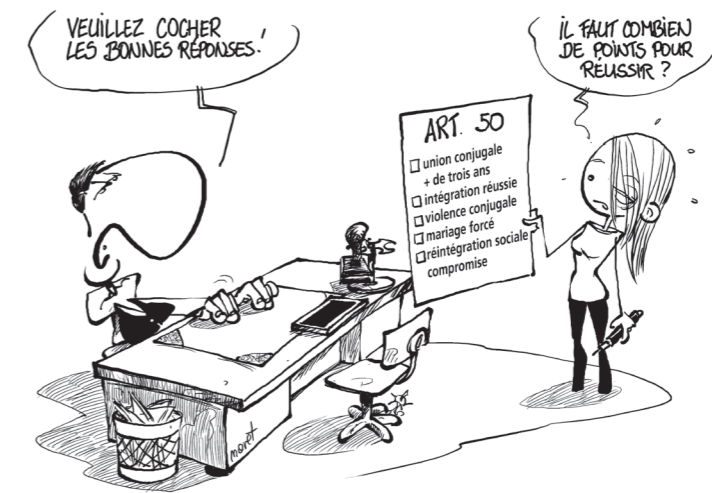
Dès lors la poursuite de son séjour sera déterminée par le maintien ou non de sa qualité de travailleuse.

Après de nombreuses années dans la vente, elle avait en effet souhaité changer d'orientation professionnelle. Sans droit à une bourse, elle doit travailler à côté de sa formation dans le domaine de la petite enfance. Du fait de la conciliation difficile des horaires de ses deux activités, elle ne trouve que des emplois très précaires et s'enfoncé dans une situation financière difficile. Des problèmes de santé amènent son médecin à la mettre en arrêt de travail et elle se voit obligée de solliciter l'aide sociale. Malgré ses problèmes de santé, elle reprend ses recherches d'emploi tout en étant très angoissée à l'idée qu'on puisse lui demander de quitter la Suisse, car elle n'a nulle part où aller en France. Nous l'accompagnons dans ses démarches auprès des autorités et lui expliquons comment leur répondre pour défendre ses intérêts.

CONSULTATIONS

La thématique de la naturalisation a beaucoup occupé le secteur cette année. Un travail important d'information au public a été fait, pour encourager les personnes qui en ont le droit à déposer une demande de naturalisation en 2017, avant que la nouvelle loi n'entre en vigueur. Des affiches ont été produites à cet effet et largement placardées dans tous les locaux. Une attention particulière a été portée à ce sujet, y compris dans les consultations traitant d'autres problématiques.

Le secteur a aussi été plus sollicité pour les démarches de personnes ayant obtenu l'asile et souhaitant, soit se marier, soit procéder à un regroupement familial pour un proche. De grandes difficultés apparaissent pour obtenir les documents nécessaires au mariage dans les pays d'origine ainsi que pour remplir les conditions du regroupement familial. Dans la plupart des cas, un suivi est nécessaire et le temps pour ce faire est très important.



Les permanences Info-Conseil Migration de Renens et Orbe ont été ouvertes en 2016, mais inaugurées en 2017. Ce fut l'occasion d'inviter les municipalités concernées, ainsi que tout le réseau social, afin de mieux les faire connaître. C'est en 2017 aussi que le Canton, par le biais du Bureau cantonal pour l'intégration (BCI), a décidé d'élargir au plan cantonal la couverture d'intervention des permanences Info-Conseil Migration. Alfonso Concha, membre de l'équipe, a été nommé à la fin de l'année chef de ce projet qui courra de 2018 à 2021.

FORMATIONS

Le secteur a proposé aux professionnel-le-s d'autres institutions, publiques ou privées, trois modules (deux fois une journée et une fois une demi-journée) en matière de droit des étrangers, en collaboration avec les collègues du secteur juridique.

LOBBYING

Les activités de lobbying du secteur ont continué. Le Groupe de travail romand (GT) « Femmes migrantes victimes de violences conjugales » a interpellé M^{me} la Conseillère fédérale Simonetta Sommaruga, demandant une modification législative visant à mieux faire reconnaître le fait que les violences subies pouvaient avoir des conséquences durables sur le processus d'intégration. Ce GT a également fait une note d'observation dans le cadre de l'examen de la Suisse par le Comité contre la torture quant à l'application trop restrictive du renouvellement des autorisations de séjour des victimes de violences conjugales.

La participation de la Fraternité à la Plate-forme nationale pour les sans-papiers a continué. Des entretiens de sensibilisation et la transmission de revendications ont été entreprises auprès de la nouvelle vice-directrice du Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM), M^{me} Cornelia Lüthy ainsi que de M^{me} la Conseillère fédérale Sommaruga. L'élément phare dans ce domaine aura été l'opération Papyrus dans le canton de Genève, qui donne un exemple de ce qui peut être accompli en matière de régularisations de sans-papiers, avec des critères objectifs et une procédure simplifiée. La collaboratrice dédiée à ce sujet dans le secteur fait un travail d'information du réseau vaudois sur ces questions.

ÉQUIPE

L'ouverture de nouvelles permanences Info-Conseil Migration à travers le canton a impliqué une réorganisation du secteur qui souhaite maintenir une qualité d'écoute et d'accompagnement à l'attention des usagers-ères ainsi qu'une qualité d'échanges d'expériences dans cette nouvelle disposition. Le secteur y travaille.

La consultation La Fraternité est présente dans quatre lieux du canton.

**Lausanne,
Orbe, Payerne,
Renens.**



ÉQUIPE

Alfonso Concha (100%)

Guadalupe De lucibus (80%)

Fiorella Deshagues, remplacement dès mars (40%)

Béatrice Favre (80%)

Luis-Carlos Garcia Guerrero (10%)

Mustafa Kilic (90%)

Chloé Maire (80%)

Francisco Merlo (80%)

Brigitte Morier (70%)

Myriam Schwab Ngamije (80%)

Myrian Veloz (85%)






STATISTIQUES

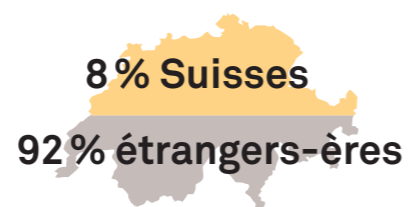
	Usagers-ères	Nouveaux usagers-ères	Consultations
Consultation	547	167	1'723
Permanences*	2'617	2'617	2'388
Sous-total	3'164	2'784	4'111
Conseils à professionnel-le-s			190
Total			4'301

* Permanences régionales PIC: Broye (Payerne), Ouest lausannois (Renens), Jura Nord-Vaudois (Orbe).

58% des consultations données en 2017 se font dans les permanences.




Sur l'ensemble

-  15% de couples dans les permanences
-  55% femmes
-  45% hommes





Consultation sur rendez-vous (suivis)

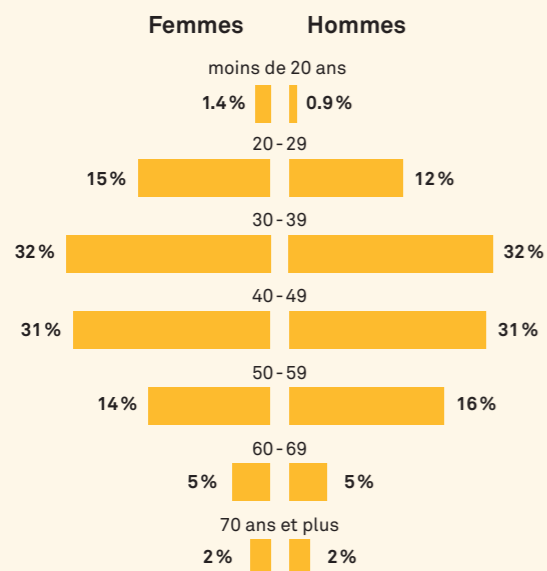




- Lausanne  50%
- Lausanne Région  68%
- Reste du canton  22%

Genre

-  62% femmes
-  38% hommes

Age

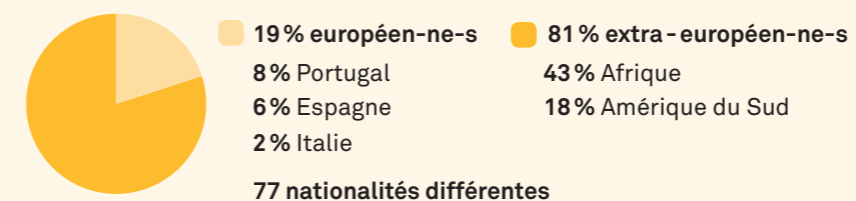


- consultations uniques  38%
- consultations multiples  62%

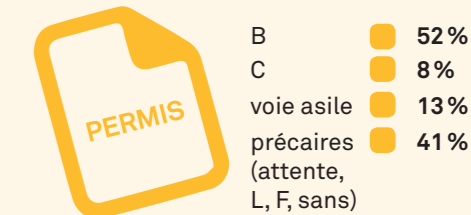
Situations

	Nombre de situations	Pourcentage
Nouvelles situations 2017	167	31%
Situations en suivi d'années précédentes	380	69%

Provenance des usagers-ères



Permis de séjour



Plus de 100% car cumulés possibles



Motifs de consultation (occurrences)



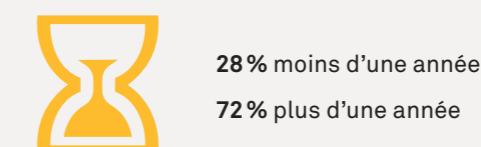
Plus de 100% car cumulés possibles

Consultations dans les permanences

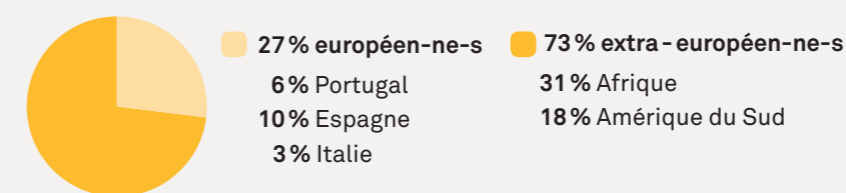
Genre

-  54% femmes
-  46% hommes

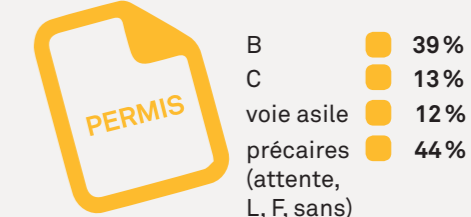
Présence dans canton



Provenance des usagers-ères



Permis de séjour



Plus de 100% car cumulés possibles

Motifs de consultation (occurrences)



* logement, santé, finances, formation



SECTEUR SOCIAL

SERVICE SOCIAL POLYVALENT



Le Service social polyvalent (SSP), dispense des consultations pour répondre aux problèmes que rencontrent les personnes en prise avec des difficultés sociales, administratives, financières et/ou en situation de surendettement. La prise en charge s'inscrit dans une approche globale et polyvalente, dans une visée d'autonomie afin de permettre aux usagers-ères de retrouver le pouvoir d'agir très souvent perdu dans ce type de situation. Le secteur est aussi engagé dans la prévention de l'endettement non maîtrisé.

FOCUS SUR :

Un témoignage

« En janvier 2017, alors que j'étais dans une situation financière difficile, j'ai regardé l'émission « Temps Présent » consacrée au surendettement des ménages. Auparavant, j'avais déjà fait quelques recherches sur Internet et avais connaissance de l'existence du Centre social protestant. Jusque-là, convaincu que cette situation n'était que passagère, j'avais d'abord essayé de trouver des solutions par moi-même, notamment en m'arrangeant avec les créanciers. Cela dit, plus le temps passait et plus ma marge de manœuvre pour négocier se réduisait.

Ainsi, à travers cette émission, j'ai pu me rendre compte que je n'étais pas le seul dans une telle situation mais que cela pouvait arriver à n'importe qui selon les circonstances de la vie. Toutefois, le déclic n'a pas été simple et il m'a fallu plusieurs mois avant de prendre mon courage à deux mains et de contacter le Centre social protestant. En effet, après des années dans une situation prospère, j'avais « ma fierté » et il m'était par conséquent très difficile de demander de l'aide. D'ailleurs, il est à mes yeux beaucoup plus facile de donner de l'aide que d'en recevoir.

Finalement, ce reportage m'a permis de mettre un visage sur des situations qui souvent restent dans l'ombre et je souhaite remercier les personnes qui ont été d'accord de témoigner car sans elles, je n'aurais peut-être jamais eu le courage de demander de l'aide. »

CONSULTATIONS

Le SSP poursuit sa mission principale d'accueil, de conseil et d'accompagnement des personnes en butte à des problèmes d'argent et de précarité. L'éventail des demandes est aussi large que le profil socio-économique de celles et ceux qui consultent. Qu'il s'agisse d'une question administrative ponctuelle, d'un souhait d'aide à la gestion budgétaire ou d'une sollicitation pour un suivi en cas de surendettement – demande la plus fréquente – le secteur s'efforce de proposer des réponses adaptées à chacune des situations rencontrées. Polyvalente, son approche se veut également holistique. Lorsqu'une collaboration s'instaure avec un-e usagers-ères, l'ensemble des caractéristiques de sa réalité est prise en compte, en particulier dans les situations nécessitant un suivi conséquent, et souvent exigeant, pour essayer de surmonter un état de surendettement. Outre leurs possibilités financières, les conditions professionnelles, familiales, sociales et sanitaires vécues par les personnes, sont considérées. Ces éléments constituent autant de paramètres permettant de déterminer les pistes d'action à explorer. Mobilisant des outils relationnels, techniques et juridiques, la démarche s'inscrit dans une volonté d'ajuster systématiquement le travail au plus près des demandes et des besoins complexes et évolutifs d'une part croissante de la population.

PARTENARIATS ET ACTIVITÉS COLLECTIVES

En tant que membre fondateur de Dettes Conseil Suisse (DCS), la faîtière des organismes dispensant des conseils professionnels en matière de dettes et de surendettement, le SSP participe aux assemblées générales de cette association qui regroupe une quarantaine de services de conseils à but non lucratif en Suisse et prend part activement aux séances du groupe de travail romand (GTR).

Le SSP, en tant qu'institution mandatée par l'Etat de Vaud pour la gestion de budget spécialisée (GBS) dans le cadre de son programme de lutte contre le surendettement des ménages, organise avec ses partenaires Caritas et Unafin (Unité d'assainissement financier de la Ville de Lausanne) des rencontres de formation continue trimestrielles. Elles ont pour but de favoriser les échanges de pratique professionnelle et d'harmoniser les prestations afin de

renforcer le positionnement des assistants sociaux et des assistantes sociales dans le cadre des négociations avec les créanciers privés et publics.

En tant que répondant à la ligne Info Budget, le SSP participe aux ateliers (workshops) destinés aux professionnel-le-s des services partenaires à savoir, Caritas, Unafin et la FRC (Fédération romande des consommateurs). C'est notamment l'occasion d'ajuster les pratiques respectives et ainsi d'en améliorer la qualité.

Sur mandat de l'Etat de Vaud et en collaboration avec Jet Service, le SSP est également en charge des actions de prévention visant des jeunes (cf chapitre « Prévention de l'endettement non maîtrisé des jeunes »).

Pour finir, et dans la continuité des années précédentes, le SSP a proposé et dispensé des formations pour les assistantes sociales et assistants sociaux des CSR sur mandat du SPAS, des services sociaux spécifiques (Pro Senectute, CMS, etc.), et des services pénitentiaires, ainsi qu'une session de deux jours à la Haute école de travail social de Fribourg pour les étudiant-e-s en filière travail social.

LOBBYING

Dans le cadre de son mandat attribué par l'Etat de Vaud pour ses activités de gestion de budget spécialisé (GBS), le SSP, avec ses partenaires, transmet régulièrement au Canton ses préoccupations en rapport avec les situations de surendettement rencontrées et l'alerte sur le positionnement des créanciers publics. L'objectif étant de favoriser les négociations avec les créanciers et ainsi de faciliter le travail de désendettement pour permettre aux personnes surendettées d'envisager une issue.

Dans le cadre de DCS, le SSP transmet chaque année ses statistiques des ménages surendettés et ses constats

afin de permettre à l'association d'avoir des informations pertinentes pour intervenir dans les médias et au niveau de la politique nationale dans le but de prévenir le surendettement et d'alerter l'opinion publique.

La consultation Service social polyvalent est présente dans trois lieux du canton.

Lausanne, Payerne, Yverdon-les-Bains.



ÉQUIPE

Isabelle Bonjour (70 %)

Andrea Egli (80 %)

Corinne Feusier (90 %)

Aurora Gallino, dès septembre (60 %)

Florence Gentili (80 %)

Géraldine Michaud, jusqu'à août (60 %)

Aline Pingoud (70 %)

Karine Tzaud (80 %)

Kevin Vesin, dès juillet (60 %)

STATISTIQUES

	Usagers-ères	Nouveaux usagers-ères	Consultations
Gestion du budget spécialisée	672	487	1'894
Action polyvalente	102	60	242
Sous-total usagers-ères	774	547	2'136
Conseils à professionnel-e-s et tiers (GBS)			101
Total	774	547	2'237

Le service a en outre participé à l'animation de la ligne téléphonique Info Budget, et répondu dans ce cadre à environ 470 appels qui ne sont pas comptabilisés ici et s'ajoutent au volume total d'activité.

Domicile des usagers-ères

Lausanne Région ● 52 %

Reste du canton ● 48 %



Type de consultations

36 % de consultations uniques

64 % de consultations multiples

Genre

femmes ● 52 %

hommes ● 48 %

En 2017, les prestations de gestion de budget spécialisée ont représenté près de 90 % des consultations.



GESTION DE BUDGET SPÉCIALISÉE (GBS, SURENDETTEMENT)

Le SSP fait partie des trois services vaudois spécialistes du désendettement.

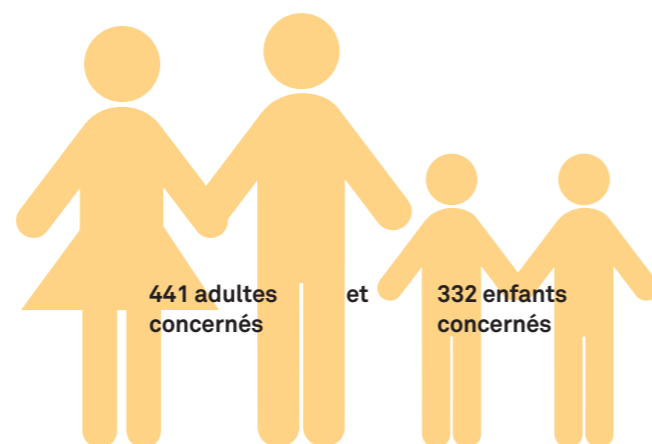
En tout, 1'894 consultations ont été effectuées par le CSP dans le cadre de la GBS.

En 2017, le Service social polyvalent

a suivi 672 situations de personnes surendettées.

Les nouvelles situations de l'année sont relevées à ce titre dans la statistique des services constituant Dettes Conseil Suisse. En voici les résultats.

320 nouvelles situations



Le montant total des dettes recensées s'élève à 28'487'009 francs.

Le montant moyen des dettes est de 91'598 francs. Le montant médian¹ est de 50'000 francs.

Combien de dettes ? Et de quelle sorte ?

Principaux types de dettes	Type de dette présente dans :	Montant total
Dettes commerciales (d'indépendant-e-s)	4 % des cas	7'137'197.-
Dettes fiscales	68 % des cas	6'356'919.-
Arriérés caisses-maladie (prime/quote part)	55 % des cas	2'194'079.-
Crédits au comptant	28 % des cas	2'142'926.-
Dettes diverses	56 % des cas	2'026'985.-
Dettes privées (entourage, famille, employeur)	15 % des cas	591'755.-
Loyers / intérêts hypothécaires	14 % des cas	478'559.-
Cartes de crédit	23 % des cas	359'537.-

¹La médiane est la valeur située au milieu d'une série de nombres lorsque ces nombres sont placés en ordre croissant. Elle constitue un indicateur plus pertinent que la moyenne qui est fortement influencée par les valeurs extrêmes.

Qui sont les personnes surendettées ayant eu recours au SSP ?

408 adultes surendettés :

47 % femmes

53 % hommes



- 28 % parents de famille monoparentale
- 7 % en couple, sans enfants
- 31 % en couple, avec enfants
- 34 % personnes seules

29 % sans formation (école obligatoire)

63 % formation de niveau secondaire 2 (apprentissage, baccalauréat)

8 % formation supérieure (université, hautes écoles)



53 % Suisses
47 % étrangers



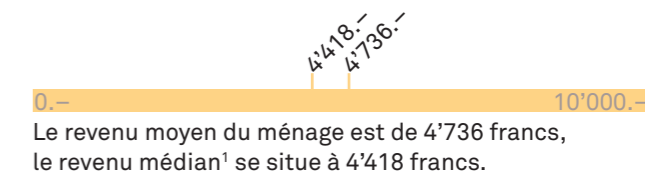
54 % 31 - 50 ans
18 % < 30 ans
28 % > 50 ans

Quels sont leurs revenus ?



Dans 72 % des cas, une activité salariée
Dans 34 % des situations, des prestations d'assurances sociales sont touchées (chômage, perte de gain, assurance invalidité).

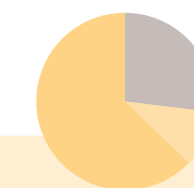
Dans 8 % des cas, des prestations de l'aide sociale sont perçues et dans 8 % des situations des contributions d'entretien ou des pensions alimentaires.



Causes ayant mené aux difficultés financières

Pour les plus fréquentes :

- des **modifications de la situation du ménage** liées à : séparation ou divorce, dans 28 % des cas ; constitution d'un ménage dans 17 % des cas (mariage, départ domicile parents) ; arrivée d'un enfant dans 9 % des cas.
- en **lien avec l'emploi** : workingpoor 18 % des cas ; chômage 15 % des cas ; échec d'une activité indépendante 12 % des cas.
- en **lien avec la santé** : maladie, accident, handicap, dans 26 % des cas.
- d'**insuffisantes compétences administratives** dans 32 % des cas.
- une gestion téméraire, dans 30 % des cas, 8 à 9 fois sur 10 associée à d'autres causes.



Dans 88 % des cas, la durée de l'endettement est de 3 ans et davantage ;

54 % des ménages concernés sont endettés depuis plus de cinq ans ;

22 % sont endettés depuis plus de 10 ans.



SECTEUR SOCIAL

PRÉVENTION DE L'ENDETTEMENT NON MAÎTRISÉ DES JEUNES

PAR JET SERVICE ET LE SERVICE SOCIAL POLYVALENT
ACCOMPAGNÉ PAR LE SECTEUR POLITIQUE ET ACTIONS SOCIALES

Le CSP déploie des actions de prévention de l'endettement non maîtrisé auprès des jeunes, en collaboration avec le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC), dans le cadre du Programme cantonal de prévention du surendettement, financé par le Canton et les communes.

Débuté il y a dix ans, le programme du CSP s'est déployé dans le cadre scolaire post-obligatoire, d'abord dans les écoles professionnelles, dans les gymnases, dans les établissements de la transition (Ecole de la Transition, Semestres de motivation), puis dans le niveau tertiaire, dans les Hautes écoles spécialisées, et hors milieu scolaire¹. En 2017, quinze établissements de formation professionnelle (sur un total de vingt environ), dix gymnases (sur douze), trois organismes de transition (Ecole de la Transition, Centre d'Orientation et de Formation Professionnelles, SEMO) et trois écoles de type HES (Hautes écoles spécialisées), L'EESP, la HEIG-VD ainsi que la Source (pour des actions en 2018), sur un total de neuf, sont entrés dans le programme.

ACTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

Deux axes sont mis en œuvre dans le cadre des établissements du post-obligatoire.

Le premier axe concerne l'initiation et la mise à disposition du modèle de prévention à de nouveaux établissements.

En 2017, l'équipe est intervenue au sein de l'Ecole de soins et santé communautaire (deux ateliers) ainsi qu'au Gymnase de Morges (un atelier). L'action a également été déployée en direction des étudiant-e-s des écoles de

type HES sous une forme adaptée aux spécificités de ce type d'écoles et au profil du public cible (Bachelor). Deux stands ont été tenus à l'EESP, et six à la HEIG-VD (sur les deux sites de l'école) pendant les pauses de midi.

Le deuxième axe consiste à faire le suivi pour des établissements dans lesquels les actions de prévention ont eu lieu les années précédentes et qui se trouvent dans la phase de réappropriation et de pérennisation et pour les établissements déjà sensibilisés, menant l'action de manière autonome, mais souhaitant une intervention du CSP. De ce fait, la part de suivi augmente chaque année.

En 2017, le CSP a ainsi mené vingt et un ateliers à l'Ecole professionnelle de Clarens où il intervient de manière massive chaque 3-4 ans, quatre ateliers de prévention à l'EPSIC (Ecole professionnelle de Lausanne) et à l'ETML (Ecole technique - Ecole des Métiers de Lausanne), trois ateliers au CEMEF (Centre d'enseignement des métiers de l'économie familiale), et un atelier au CPNV (Centre professionnel du Nord Vaudois) sur son site de Lausanne. Le gymnase Auguste Piccard a également demandé au CSP de mener quatorze ateliers, pendant les semaines spéciales d'octobre. Concernant la transition, le CSP est intervenu au SEMO Broye à Payerne (trois ateliers), au SEMO Nyon (deux ateliers), et a participé au rallye de la prévention du SEMO d'Yverdon. Deux ateliers de prévention ont été menés à l'Ecole de la Transition (EDT) de Vevey, un atelier pour les jeunes de la Fondation Cherpillod à Orbe et deux ateliers pour les jeunes de l'Orif (Organisation romande pour l'intégration et la formation professionnelle) à Renens.

En cours d'année, le CSP a mené des travaux supplémentaires, par exemple une action en direction des assistant-e-s sociaux-ales du SPJ (Service de protection de la jeunesse) souhaitant pouvoir détecter les problèmes financiers des jeunes et les orienter vers des structures d'aides ; une action de prévention spécifique, accessible, visant les jeunes migrant-e-s de l'EDT et des travaux préparatoires en vue du projet de développement du programme dans la scolarité obligatoire.

¹Voir le numéro spécial des *Nouvelles* (édition vaudoise, n. 4) de décembre 2017.

FOCUS SUR :

Intervention dans les HES

Depuis 2015, une réflexion a démarré pour mener des interventions au sein des HES. Ces actions se sont déployées en 2017 et ont eu lieu au travers d'interventions rapides permettant aux étudiant-e-s de tester leurs connaissances grâce à un quiz autour de huit thématiques (assurance maladie, impôts, contrats, logement, études et financement, modes de paiement, crédits, leasing). Ce quiz a été mené sous la forme d'une roue de la fortune. Le rapport personnel à l'argent a également été abordé sous forme d'un « Arbre à argent » (roll up sur lequel on peut coller des post-it), ce qui permet d'aborder la question des comportements et valeurs liées à l'argent, sur un mode ludique, non normatif.

Le CSP était présent sur le site de l'EESP et sur les sites de Cheseaux et de St-Roch pour les interventions en direction des étudiant-e-s de la HEIG-VD.

La présence du CSP au sein de ces écoles a permis une grande visibilité des actions de prévention du surendettement, auprès des étudiant-e-s, des enseignant-e-s, des autres membres du personnel des écoles mais aussi d'autres écoles proches de ces sites de formation (ARPIH, Orif, OPTI, etc.).

ACTIONS EN MILIEU EXTRASCOLAIRE (AME)

En 2017, les actions en milieu extrascolaire commencées sous forme d'actions pilotes en 2014 ont été poursuivies, en collaboration avec les organismes concernés.

Dîners Quiz

Cette forme d'intervention consiste en un repas partagé avec des jeunes, pendant lequel se déroule un concours (test de connaissance, quiz) qui nécessite une collaboration entre les jeunes, regroupés en équipes, pour mutualiser leurs connaissances et expériences. Les participant-e-s sont entouré-e-s de personnes ressources (jokers) en lien avec les thèmes abordés, auxquelles ils peuvent faire appel. La soirée se conclut par des prix, offerts par des partenaires de la région. Ces soirées de dîner quiz, conviviales et ludiques, placées sous le signe de la proximité des jeunes avec des professionnel-le-s, des représentants des municipalités et/ou des services jeunesse, semblent particulièrement appréciées des jeunes.

Le Service de la jeunesse de Gland a reconduit un dîner quiz pour les jeunes de 18 ans marquant ainsi leur passage à la majorité. Le CSP a participé en tant que joker spécialiste des questions d'argent et de prévention du surendettement des jeunes.

A Epalinges également, le dîner organisé par le Centre d'animation des Jeunes d'Epalinges (CAJE) a été reconduit en 2017. Les questions posées aux jeunes ont été complétées par une mise en situation qui a particulièrement été appréciée. La Municipalité d'Epalinges, qui a offert ce dîner aux jeunes majeur-e-s de la commune, a œuvré en tant que joker, tout comme le CSP.

La « Machine à Dépenser » (MàD)

Le CSP a poursuivi son travail de prévention à l'aide de l'outil « la Machine à Dépenser » (MàD) en collaboration avec la Maison de Quartier du Désert (FASL). Finalisée et présentée au grand public fin 2016, la Machine à Dépenser a entamé sa tournée des centres socioculturels au début 2017.

Cette année, trois centres d'animation socioculturelle et maisons de quartier ont bénéficié de l'animation autour de la « Machine à Dépenser » : la Maison de Quartier de Chailly (janvier), le Centre socioculturel des Bergières (février-mars) et celui de la Bourdonnette (mai).

Cet outil de prévention primaire permet d'aborder la question de l'argent, du budget et de la consommation avec des jeunes, ainsi que leur propre rapport à l'argent et à la consommation. Cette animation permet d'aller à la rencontre des jeunes là où elles et ils sont, selon un mode d'intervention interprofessionnel (animation socioculturelle et travail social spécialisé), non jugeant, ludique et très facile d'accès ! De plus, ces interventions ont permis de toucher un public plus large : parents d'enfants plus jeunes ou d'adolescent-e-s, moniteurs et monitrices, groupe de femmes migrantes, etc.

La « Machine à Dépenser » poursuivra sa tournée dans des centres de jeunesse et de loisirs également hors Lausanne, soit dans les centres du canton de Vaud.

Rubrique Argent de ciao.ch

La rubrique Argent du site ciao.ch (voir page 21) a comptabilisé 27 questions en 2017, ce qui est comparable à l'année 2016. La statistique du nombre de « vues » des pages de la rubrique Argent est toujours en augmentation ce qui fait supposer que les informations du site sont suffisamment claires pour répondre aux questions des jeunes.

COORDINATION, PLANIFICATION ET COMMUNICATION

Un important travail de coordination et de planification des actions en milieu scolaire a été réalisé en 2017. En effet, les différentes actions du programme en milieu scolaire nécessitent quantité de prises de contacts avec les établissements, et/ou avec les enseignant-e-s, de réponses à leurs questions et initiatives, d'organisation et de préparation de séances, de planification et d'organisation d'interventions dans les établissements, de lecture de documents provenant des établissements, etc.

La communication sur les divers aspects de ce programme est également importante. De nombreux interlocuteurs-trices, enseignant-e-s de HES, organismes actifs (y compris privés) dans la prévention du surendettement des jeunes, organisateurs de colloques, étudiant-e-s travaillant sur ces questions, journalistes, etc. s'adressent au CSP en tant que spécialistes de la prévention primaire et secondaire, voire tertiaire de l'endettement des jeunes et/ou pour connaître les actions de prévention.



SECTEUR SOCIOCOMMERCIAL

RAMASSAGE ET VENTE D'OBJETS D'OCCASION



RÉFLEXION STRATÉGIQUE

2017 a été une année importante pour les Galetas. Le projet de rénovation du Galetas de la Broye, resté en suspens suite au départ de la directrice fin 2016, a été relancé notamment avec la recherche d'un partenaire financier intéressé. En parallèle, le comité a également demandé à la nouvelle direction une réflexion stratégique sur l'avenir de ce secteur avant de confirmer l'investissement conséquent pour le CSP à Payerne. Les séances du comité et du colloque général du mois de mai et de juin 2017 ont été consacrées à ces discussions à l'issue desquelles une stratégie sur cinq ans a été acceptée à l'unanimité. Celle-ci confirme le maintien des activités des trois Galetas et fixe des priorités. Elle relève également leur vocation sociale avec l'accueil de bénévoles, de civilistes et de personnes en réinsertion (stagiaires, placements temporaires) ainsi que leur contribution à la notoriété du CSP (clients, ramassages, etc.). La contrainte de rentabilité pour contribuer au financement des activités sociales du CSP est maintenue mais le lien avec la mission sociale de l'institution est valorisée de manière explicite et justifie la raison d'être de ce secteur important pour le CSP.

Trois priorités ont été fixées pour ces cinq ans. La première a été donnée à l'ambitieux projet de rénovation du Galetas de la Broye. Le déménagement du Galetas de la Riviera sera la priorité suivante. En effet, la Ville de Montreux a confirmé que les locaux mis à disposition du CSP devront être évacués au plus tard au printemps 2020 en raison du vaste projet de réaménagement de la gare de Montreux. La troisième priorité sera la rénovation du Galetas de la Blécherette, dont le bâtiment n'offre déjà aujourd'hui pas des conditions de travail idéales.

C'est en septembre, suite à la consolidation du volet financier du projet grâce à l'obtention d'une hypothèque de la Banque Alternative et la confirmation de l'importante subvention octroyée par la Loterie Romande de CHF 560'000.-, que le projet de rénovation du Galetas de la Broye a été définitivement approuvé par le comité. Les travaux démarreront en juin 2018 avec une fermeture

totale du Galetas de 5 mois, une réouverture partielle dès fin octobre et la mise en service des nouveaux locaux prévue en février 2019. Le site internet www.csp.ch vous renseignera sur le détail du projet.

SUR LE TERRAIN

Le secteur remarque la bonne collaboration entre les responsables des Galetas eux-mêmes, ainsi qu'avec l'administration du CSP.

Le résultat financier est bon. Une baisse du chiffre d'affaires du Galetas de la Blécherette étant compensé par le résultat des autres magasins.

Toujours moins de belles choses sont données alors que de plus grandes quantités de matériel arrivent dans les différents lieux de vente. Il y a donc beaucoup plus de travail à fournir pour le trier et le valoriser. Les équipes vendent donc plus de matériel – moins cher – pour obtenir les chiffres d'affaire budgétés.

BOUTIQUE DE LIVRES

2017 était l'année d'anniversaire de la librairie du CSP, située au bas des Escaliers-du-Marché à Lausanne : déjà dix ans !



STATISTIQUES RAMASSAGE ET VENTE D'OCCASION DU CSP 2017

	nombre de tickets par jour	relevés de caisse annuels	nombre de ramassages	chiffre d'affaires	nombre de stagiaires, bénévoles, mesures de réinsertion sociale, civilistes
Galetas de la Blécherette	env. 160	580'000.-	250	673'000.-	env. 35 pers.
Galetas de la Broye	60	237'000.-	500	249'000.-	15 pers.
Galetas de la Riviera	env. 60 + 25 boutique	182'000.-	200	193'000.-	28 pers.
Boutique Livres, Lausanne	env. 30	87'000.-	pas de ramassages	87'000.-	env. 15 pers.
Boutique de Morges	env. 15	23'000.-	pas de ramassages	23'000.-	env. 15 pers.

COMPTES

Charges	1'025'251.-
Produits	1'225'896.-
Résultat	200'645.-
Charges indirectes	74'262.-
Bénéfice net	126'383.-

Ce fut l'occasion de mettre en valeur ce lieu magnifique lors de deux samedis : en juin et en septembre. Une distribution de flyers au marché par une équipe de bénévoles engagés, mêlant les vendeuses et vendeurs habituels de la Boutique, quelques autres professionnel-le-s du CSP et des personnes présentes pour l'occasion a permis à de nombreux passants de découvrir ce magasin.

En septembre, lors d'une partie officielle, Bastienne Joerchel, directrice, put remercier toute l'équipe entièrement bénévole, pour son travail très professionnel, en présence de Pierre-Antoine Hildbrand, Municipal de la Ville de Lausanne qui sut trouver le ton juste pour transmettre son plaisir à fréquenter ce lieu.

BOUTIQUE DE MORGES

Cette boutique fonctionne aussi entièrement grâce aux bénévoles qui s'organisent pour faire vivre ce lieu, pas forcément facile à animer, vu sa situation légèrement décentrée. 2017 a donc été une année plutôt calme du point de vue des ventes.

GALETAS DE LA BLÉCHERETTE

On peut mentionner que l'équipe bénévole du Galetas, en plus de ses activités au Galetas du Mont-sur-Lausanne, organise une présence lors du marché folklorique d'Echallens. Un stand fut ainsi tenu tous les jeudis de juillet cette année encore.

GALETAS DE LA BROYE

Ce fut une année très mouvementée pour le Galetas à Payerne. Du point de vue de l'équipe d'abord :

plusieurs bénévoles durent arrêter leur collaboration pour des raisons familiales ou de santé. Il en a résulté un manque de forces pour assurer le travail quotidien de tri et de vente. L'équipe restante, le collaborateur salarié, le responsable et les bénévoles, n'en fut que plus active et motivée. Le projet de rénovation a constitué un grand investissement en temps pour le responsable, reconnaissant du soutien reçu de la part de la direction dans cette grande aventure très enrichissante.

A noter que le chiffre d'affaires a augmenté cette année encore. On imagine la somme de travail quand on sait que chaque objet est vendu quelques francs !

GALETAS DE LA RIVIERA

Deux ventes spéciales ont été mises sur pied au printemps et en automne. Même si cela représente un surcroît de travail important, les bénévoles apprécient énormément ces ventes. Elles y prennent beaucoup de plaisir. C'est l'occasion d'accueillir les gens avec des gourmandises et des rafraîchissements. L'ambiance conviviale est garantie et contribue à fidéliser la clientèle.

Le secteur remercie chaleureusement tous les bénévoles qui offrent chaque semaine leur temps et leurs compétences pour garantir la pérennité de ces lieux de vente hors du commun.

ÉQUIPE

Jérôme Aigroz (60%)

Nathanaël Duttweiler (60%)

Olivier Gretler (100%)

Amar Lefrad (100%)

Yannick Martin (100%)

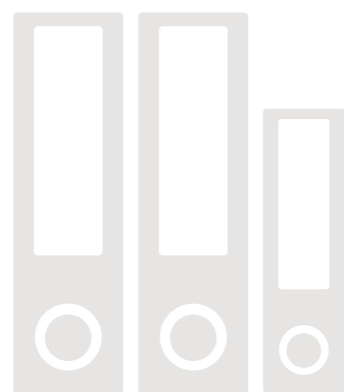
Eric Schaffter (100%)

Fabienne Von Gunten (80%)

Olivier Walther (100%)



SECTEURS DE SOUTIEN : UNE NOUVELLE ORGANISATION



En 2017, suite au changement de direction, l'organisation des secteurs de soutien a été repensée. Une réflexion par étape a été menée jusqu'à l'été en concertation avec les différentes instances concernées pour aboutir à une solution qui réponde le mieux possible aux besoins des secteurs, de l'institution et de l'équipe. Les changements les plus importants ont été l'externalisation de la comptabilité et des finances et la création d'un secrétariat polyvalent. Le regroupement de l'ensemble des secteurs de soutien en un seul relevant d'une direction stratégique est testé comme nouveau modèle de gouvernance.

COMPTABILITÉ ET FINANCES

Plutôt que de remplacer les postes de comptable et de responsable financier restés vacants depuis la fin de l'année 2016, les activités relevant de ce secteur ont été confiées début 2017 à *Adunaromandie*, elle-même une institution sans but lucratif qui propose une gestion mutualisée des finances avec d'autres organisations sans but lucratif actives dans le domaine de la santé et du social. Cette collaboration s'est révélée fructueuse car elle a permis de bénéficier de solutions adaptées aux besoins du CSP grâce à des outils et des compétences partagées avec d'autres organismes au fonctionnement similaire.

Outre une optimisation des ressources, ce nouveau partenariat a permis de procéder à des améliorations indispensables comme le passage à un logiciel comptable

plus performant (Abacus), l'introduction d'un nouveau plan comptable qui sera effectif dès 2018 et le renforcement du contrôle interne, en particulier des factures et de la facturation. Le CSP remercie *Adunaromandie* et son équipe pour l'important investissement généré par la reprise de la comptabilité en 2017.

SECRÉTARIAT POLYVALENT

L'externalisation du volet comptable et financier a entraîné la nécessité de réorganiser également les activités administratives et d'intendance. La création d'un secrétariat polyvalent doté des compétences nécessaires pour apporter un soutien performant à toute l'institution s'est imposée comme une solution cohérente par rapport au fonctionnement participatif du CSP. Trois postes ont été créés, chacun avec des responsabilités distinctes et rattachés à des pôles spécifiques : administration et intendance, soutien aux secteurs sociaux et recherche de fonds. Au-delà de ces tâches spécifiques, ces trois postes se partagent aussi celles inhérentes au travail d'un secrétariat central : accueil téléphonique, caisse, courrier, suivi des factures et facturation. Le secrétariat s'organise de manière autonome en lien direct avec la direction et les secteurs concernés. Il a encore fonctionné avec deux personnes pendant toute l'année 2017, le troisième poste ayant été repourvu seulement en début d'année 2018.

Centrale téléphonique et informatique

En 2017, le secrétariat a été très sollicité par les importants travaux entrepris pour améliorer les infrastructures informatiques du CSP : l'installation d'une nouvelle centrale téléphonique numérique, le changement d'hébergeur pour la messagerie électronique et le remplacement de nombre d'ordinateurs passés d'âge. Ces investisse-

ments se poursuivront selon une planification établie avec le partenaire externe CADINFO qui assure la maintenance et le développement informatique du CSP depuis de nombreuses années. Le CSP souhaite ici remercier vivement Philippe Schmid (CADINFO) pour son engagement à ses côtés pendant cette année de transition.

Vente de chocolat

La traditionnelle vente annuelle de chocolat s'est déroulée au mois de novembre dans une ambiance à la fois dynamique et conviviale. L'organisation avec les paroisses et l'équipe pour assurer les 71 stands répartis dans tout le canton a été assumée avec brio par le secrétariat, secondée par la chargée de communication également très investie dans cette action. Un grand merci aussi aux nombreuses paroisses qui se sont mobilisées autour de cette vente annuelle qui assure une belle visibilité au CSP dans tout le canton et une précieuse récolte de fonds.



RECHERCHE DE FONDS

Dans une nouvelle configuration d'étroite collaboration entre la chargée de communication et la directrice, le secrétariat a assuré le suivi de toutes les actions de recherche de fonds : gestion de la base de données donateurs, mailing et remerciements.

UN SEUL SECTEUR DE SOUTIEN ET UNE DIRECTION STRATÉGIQUE

Les secteurs de soutien, comme leur nom l'indique, contribuent à la bonne marche des secteurs de prestation et ont un apport transversal. Ils sont aussi en lien direct avec la direction de l'institution. Un nouveau modèle de gouvernance, validé en projet pilote par le comité, est testé depuis l'automne et sera évalué fin 2018. Il propose une articulation avec les secteurs socio-commerciaux autour de pôles de compétences ainsi que le remplacement du comité de pilotage par une direction stratégique. La communication et les ressources humaines sont reconnues comme des fonctions de support spécialisées.

La direction stratégique est composée de la directrice qui garantit le pilotage de l'institution, la cohérence des activités et gère les finances, avec l'appui d'*Adunaromandie*, de la secrétaire générale, dont le poste a été confirmé, qui veille plus particulièrement à la vie institutionnelle et aux relations entre et avec les secteurs, et la chargée de politique et action sociales (anciennement chargée de politique et recherche sociales) qui assure le suivi des prestations sociales, la détection des nouvelles problématiques et le lien avec les politiques publiques.

STRATÉGIE INSTITUTIONNELLE ET SORTIE AU VERT À LEYSIN

Le 1^{er} et 2 novembre toute l'équipe du CSP et les membres du comité disponibles ont passé ensemble deux jours à Leysin pour travailler sur la stratégie institutionnelle 2018-2022 lancée à la fin de l'été. (Voir aussi en page 8) Ces deux jours ont été un moment intense et joyeux à la fois. Des séances de travail collectif en plenum et en petits groupes, des discussions animées et engagées



autour des valeurs et des missions du CSP ont succédé à des moments d'échanges conviviaux, une inoubliable séance de yoga du rire – merci à Béatrice Favre pour cette merveilleuse animation –, une rencontre avec la Municipalité de Leysin qui nous a offert l'apéritif et une délicieuse et festive raclette en soirée.

RESSOURCES HUMAINES (RH)

En avril, le poste d'assistante RH a été repourvu à 80 % après 8 mois de vacance. Pour le remplacement de la responsable RH pendant son congé maternité, un mandat forfaitaire sur 7 mois a été confié à *Valeur Plus*, une entreprise spécialisée dans le soutien à la gestion d'entreprise et des RH, pour appuyer l'assistante nouvellement engagée et la directrice, participant également à repositionner le rôle des RH au sein du CSP.

Cette configuration – une collègue proche et à disposition de l'équipe pour toutes les questions RH et une expertise externe impliquée – s'est avérée très positive. *Valeur Plus* a géré des soutiens ponctuels à des collègues et a soutenu la mise en place de l'application du nouveau *Statut du personnel*, en vigueur depuis janvier.

Enfin, l'année 2017 a été une nouvelle année record en matière de recrutement notamment à cause du départ de deux collègues, du départ à la retraite prévu en 2018 de trois collègues et de la création de plusieurs postes. L'appui de *Valeur Plus* a été précieux dans ces démarches.



Arrivées:

- Denis Martin, 1^{er} février
- Fiorella Deshogues, 15 mars, remplacement congé maternité à la Fraternité
- Vânia Conde, 10 avril, assistante RH
- Aurora Gallino, 1^{er} septembre, remplacement départ de Géraldine Michaud
- Mathilde Pelletier, 16 octobre assistante communication, remplacement de Virginie Tulik
- Kevin Vesin, 1^{er} juillet, nouveau poste SSP
- Kevin Ferati, 15 juillet, appui informatique

De plus, 6 recrutements ont été réalisés en fin d'année pour des entrées en fonction en 2018 : chargé de l'extension du projet des permanences Info-Conseil Migration (BCI), secrétaire, quatre postes de travailleur-euse-s social-e-s.

Départs:

- Patrice Vionnet
- Virginie Tulik
- Géraldine Michaud

Le CSP remercie chaleureusement les personnes qui ont quitté l'institution et se réjouit de l'arrivée de nouvelles forces.

BÉNÉVOLAT

Les bénévoles, œuvrant principalement dans les Galatas, forment des équipes incroyablement engagées sans lesquels le secteur ne pourrait tout simplement pas fonctionner. Il tient à cœur aux membres de la direction, à l'assistante RH et à l'équipe de participer aux moments

clés des Galetas : fêtes des 10 ans de la Boutique des Escaliers-du-Marché, fêtes de Noël, Braderies. A chaque fois, un sentiment d'admiration et de reconnaissance prévaut pour l'énergie déployée par les bénévoles au profit du CSP. Que chacun et chacune reçoive ici notre plus vive gratitude.

COMMUNICATION ET RECHERCHE DE FONDS

Le poste d'assistante de communication a été confirmé et renforcé. Avec la chargée de communication, l'équipe communication ainsi constituée occupe des fonctions de support et est une ressource privilégiée de la Direction stratégique. Elle est également associée étroitement à toutes les activités de recherche de fonds.

Le secteur a notamment élaboré les quatre numéros du journal des Nouvelles qui furent consacrés, en mars (collaboration des quatre CSP) à la précarité de la classe moyenne, en juin aux questions de violence conjugales et permis de séjour, en septembre à la mise en valeurs des consultations sociales, juridiques et conjugales, sur la base du rapport d'activités produit au printemps, et en décembre à l'activité de prévention du surendettement auprès des jeunes, menée depuis dix ans déjà par le CSP.

La campagne de mars, destinée à mettre en lumière une préoccupation commune aux quatre CSP tout en promouvant leurs activités afin d'acquérir de nouveaux donateurs est un travail d'intense collaboration, coordonnée par le secteur communication vaudois. Son sujet, les préoccupations financières de la classe moyenne eut un grand écho médiatique. Cette campagne est l'illustration du lien entre la communication et la recherche de fonds. Cette année, un tout-ménage fut produit, en plus de la communication par affichage et de la publicité sur les réseaux sociaux (Youtube, Google Display, Facebook, Instagram). Il a permis à l'institution de gagner 231 nouveaux

ÉQUIPE

Direction stratégique

- Bastienne Joerchel Anhorn, directrice (100%)
- Céline Erard, secrétaire générale (80%)
- Caroline Regamey, chargée de politique et action sociales (75%)

Secrétariat polyvalent

- Anne-Claude Baud, secrétariat polyvalent, fichier et recherche de fonds (60%)
- Aline de Palézieux, secrétariat polyvalent, administration et intendance (80%)

Ressources humaines

- Vânia Conde, dès avril (80%)
- Maryline Dongiovanni, responsable (60%)

Communication

- Mathilde Pelletier, depuis octobre (50%)
- Virginie Tulik, jusqu'en juin (30%)
- Evelyne Vaucher Guignard (60%)

Informatique

- Kevin Ferrati, dès juillet (7,5%)

Nettoyage

- Pierrette Cimino (25%)
- Maddalena Mariotti (25%)

donateurs en générant un bénéfice de CHF 16'500.-. Le total des dons pour cette campagne se monte à CHF 113'000.- pour un investissement total de CHF 87'000.-.

La nouvelle directrice associe la communication à l'élaboration des supports de recherche de fonds. L'équipe a ainsi produit un nouveau dossier destiné à renseigner les nouvelles fondations sollicitées en 2017 pour soutenir le CSP.

POLITIQUE ET ACTION SOCIALES

Dans le cadre de son travail de soutien, la chargée de politique et action sociales a pris en charge la production des statistiques, contribué à la production de rapports spécifiques, animé les colloques consultant-e-s avec la collaboration de la secrétaire générale. Elle a accompagné les programmes de Prévention du surendettement auprès des jeunes et de Gestion de budget spécialisée, ainsi que les activités menées par la Fraternité dans le cadre du Programme d'intégration cantonal (PIC). Elle a également produit des textes, articles, et contributions en lien avec l'activité des secteurs sociaux.



COMPTES 2017 - EXTRAITS

RECETTES ET DÉPENSES

PRODUITS	COMPTES 2017	BUDGET 2017	COMPTES 2016
Subventions	3'268'532	3'486'950	3'200'834
Contributions et dons	244'770	271'000	248'340
Recherches de fonds	1'110'557	1'343'050	1'131'715
Ventes d'occasion et ramassages	1'196'676	1'130'000	1'223'922
Prestations facturées	238'959	246'500	293'457
Autres produits	49'419	54'500	56'039
Pertes sur débiteurs	0	-6'000	-250
TOTAL PRODUITS	6'108'913	6'526'000	6'154'056
CHARGES	COMPTES 2017	BUDGET 2017	COMPTES 2016
Achats produits revente et matériel	24'768	27'000	26'236
Frais de recherche de fonds	184'672	211'000	167'577
Salaires et charges sociales	5'009'627	5'475'100	4'951'216
Autres frais de personnel	118'163	136'000	132'413
Charges de locaux	466'908	479'360	470'047
Informatique	62'162	62'500	55'421
Charges des véhicules	22'911	25'000	21'742
Assurances, taxes	12'733	14'000	12'551
Charges d'administration	173'345	182'000	156'448
Communication	74'627	94'000	75'016
Frais financiers	17'613	26'000	23'633
Amortissements	77'517	76'000	73'637
TOTAL CHARGES	6'245'045	6'807'960	6'165'936
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	- 136'132	- 281'960	- 11'880
PRODUITS HORS EXPLOITATION	166'404	0	1'070'983
CHARGES HORS EXPLOITATION	209'849	78'000	159'379
RÉSULTAT AVANT AFFECTATION	- 179'577	- 359'960	899'724
UTILISATION NETTE DES FONDS	- 180'000	- 360'000	898'475
RÉSULTAT NET	423	40	1'250

(- = perte)

SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REÇUES EN 2017

Etat de Vaud et Communes

DSAS	Service de prévoyance et d'aide sociales (SPAS)		
	Subvention pour services de consultations (facture sociale)	Fr.	2'619'500
	Subvention pour le programme de prévention du surendettement	Fr.	142'032
BCI	Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme	Fr.	185'000

Autres contributions et dons de communes

Contributions et dons	Fr.	21'350
-----------------------	-----	--------

Eglise évangélique réformée du canton de Vaud

Subvention de l'EERV	Fr.	275'000
Subvention de la Région 4 EERV (Lausanne-Epalinges)	Fr.	47'000
Collecte générale annuelle 2017	Fr.	38'402
Dons des paroisses et des régions	Fr.	26'638

Fondations

Fondation Alice et Karl Schenkel-Wagner	Fondation Marius A. Dubois		
Fondation Dr. Alfred Fischer	Fondation Pierre Demaurex, St-Sulpice		
Fondation Emmanuel et Marie-Thérèse Glutz de Reding	Fondation Préviller		
Fondation Emilienne Jatton	Fondation Sandoz Family Office SA		
Fondation Ernest Matthey	Fondation W. et E. Grand d'Hauteville		
Fondation Fernando et Rose Inverni-Desarzens	Société de Rahm SA		
Fondation Juchum	Société Vaudoise d'Utilité Publique (SVUP)		
		Fr.	158'380

Fondations – Dons affectés

Paroisse St-Rédempteur	Fondation Pierre Mercier (BDA)		
Fondation Henri de Groot (BDA)	Dons divers (BDA)		
		Fr.	26'389

Les états financiers complets sont à disposition au secrétariat.



COMPTES 2017 - EXTRAITS

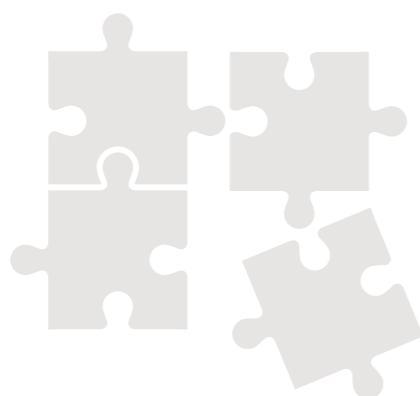
BILAN AU 31 DÉCEMBRE



ACTIFS	2017	2016
ACTIF CIRCULANT	2'480'599	2'796'606
Liquidités et titres	2'222'695	2'345'417
Créances résultant de livraisons et de prestations	75'209	59'044
Créances financières vis-à-vis d'institution liées	6'264	7'944
Autres créances	23'641	3'417
Stocks	50'000	50'000
Actifs de régularisation	102'791	330'784
ACTIF IMMOBILISÉ	453'039	390'642
Garanties loyers	42'825	42'820
Mobilier	5'298	7'573
Bureautique	44'672	18'037
Informatique	12'876	21'028
Véhicules	5	5
Immeubles	347'364	301'180
TOTAL DE L'ACTIF	2'933'638	3'187'249

PASSIFS	2017	2016
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME	139'696	123'036
Dettes résultant de livraisons et prestations	107'757	83'153
Autres dettes	18'373	0
Passifs de régularisation	13'566	39'883
CAPITAUX ÉTRANGERS À MOYEN ET LONG TERME	349'965	490'942
Provision Equipements	0	80'000
Provision Ressources humaines	70'000	70'000
Provision 60° anniversaire	0	30'000
Emprunt hypothécaire et Prêt	279'965	310'942
CAPITAL DE FONDS (FONDS AFFECTÉS)	217'304	257'022
Fonds de solidarité	66'012	66'012
Fonds de soutien aux femmes enceintes	12'293	28'193
Fonds de désendettement	19'692	19'692
Fonds Budget des autres (BDA)	22'902	32'220
Fonds Fraternité	14'224	23'852
Fonds ascenseur Blécherette	68'314	76'315
Fonds St-Rédempteur / Jet	8'067	4'739
Fonds de procédure	5'800	6'000
CAPITAL DE L'ORGANISATION	2'226'673	2'316'250
Capital libre (général)	1'250	0
Fonds de réserve	1'400'000	1'400'000
Fonds de régulation	685'000	800'000
Fonds de réorganisation	0	115'000
Fonds d'entretien des bâtiments et des équipements	80'000	0
Fonds 60° anniversaire	40'000	0
Fonds révision grille salariale	20'000	0
Résultat de l'exercice	423	1'250
TOTAL	2'933'638	3'187'249

ORGANES DE L'ASSOCIATION



COMITÉ

Présidente :

Baehler Bech Anne*, députée Verts, secrétaire générale de l'ASLOCA Vaud

Membres :

- Bridel Etienne, responsable RH retraité, dès juin
- Burger Bernhard Martine, professeure EESP, (délégation EERV région Nord vaudois)
- Clerc Karine, Municipale à Renens et chargée de cours à l'EESP, dès juin
- Collaud Marie-Chantal, formatrice et coordinatrice bénévolat, retraitée
- Desponds Pierre, ingénieur-économiste, retraité, jusqu'en juin
- Egli Andrea, assistante sociale, secteur SSP (collaboratrice CSP)
- Ehrwein Nihan, Céline, enseignante en éthique à la HEIG-VD
- Gay-Crosier Jacqueline, conseillère conjugale, (collaboratrice CSP)
- Gilgien Pascale, déléguée du Conseil synodal de l'EERV
- Gretler Olivier, responsable Galetas, (collaborateur CSP)
- Magnin Thierry, directeur à la Banque cantonale vaudoise
- Richard Nicole*, professeure EESP
- Ray Jean-Marc, planificateur-production retraité, (délégation EERV, région Lausanne-Epalinges)
- Rochat Virgile, pasteur (délégation EERV, région Lausanne-Epalinges)
- Voutat Bernard, professeur, Université de Lausanne

*Membres du Bureau du Comité

VOIX CONSULTATIVE AU COMITÉ ET AU BUREAU

- Bastienne Joerchel, directrice

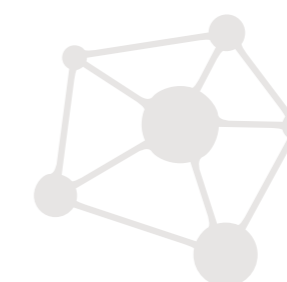
BUREAU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- Brandt Monique, assistante sociale retraitée, jusqu'en juin
- Christinat Michel, ingénieur
- Thévenaz, Jean-Pierre, pasteur retraité

COMMISSION DE GESTION

- Grand Françoise, infirmière, dès novembre
- Hersperger Rolf, expert-comptable
- Martin, Jean-François, maître secondaire
- Moinat Charles, professeur et ancien directeur d'école
- Wermeille Françoise, actuaire, jusqu'en juin

LE CENTRE SOCIAL PROTESTANT VAUD EST À VOTRE SERVICE



Ses consultations sont gratuites (sauf la consultation conjugale). Elles sont ouvertes à toutes personnes sans distinction. Tous les renseignements se trouvent sur le site internet www.csp.ch/vaud

LES CONSULTATIONS

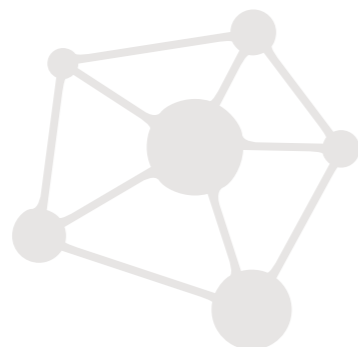
A Lausanne

Consultation Couple et Famille
Consultation juridique
Jet Service, pour les jeunes de 16 à 25 ans
La Fraternité, pour les personnes immigrées
Service social polyvalent

Et dans le canton

Bex Consultation juridique
Echallens Consultation Couple et Famille
Morges Consultation juridique
Nyon Consultation juridique
Orbe Consultation Couple et Famille
Consultation juridique
Permanence Info-Conseil Migration de la Fraternité (pour Jura-Nord-vaudois)
Oron-la-Ville Consultation Couple et Famille
Broye (Payerne) Consultation Couple et Famille
Consultation juridique
Permanence Info-Conseil Migration de la Fraternité
Service social polyvalent
Ouest Lausannois (Renens) Consultation juridique
Permanence Info-Conseil Migration de la Fraternité
Vevey Consultation juridique
Jet Service
Yverdon-les-Bains Consultation Couple et Famille
Consultation juridique
Jet Service
Service social polyvalent





LES GALETAS ET LES BOUTIQUES

Pour vos dons et vos achats de meubles, de livres, d'habits, de jouets de seconde main.

Tous les renseignements sur www.galetas.ch et la page Facebook « Les Galetas du CSP Vaud »

Le Galetas de la Blécherette

Ch. de la Tuilière 5
1052 Le Mont-sur-Lausanne
tél. 021 646 52 62
galetasblecherette@csp-vd.ch

La Boutique Livres de Lausanne

Escaliers-du-Marché 9
1003 Lausanne
tél. 021 312 96 16
boutiquelausanne@csp-vd.ch

Le Galetas de la Riviera

Rue du Marché 19
1820 Montreux
tél. 021 963 33 55
galetasriviera@csp-vd.ch

La Boutique de Morges

Rue de Lausanne 4 bis
1110 Morges
tél. 021 801 51 41
boutiquemorges@csp-vd.ch

Le Galetas de la Broye

Rue des Terreaux 10
1530 Payerne
tél. 026 660 60 10
galetasbroye@csp-vd.ch

LES CSP DANS LES AUTRES CANTONS

Les CSP poursuivent les mêmes buts et offrent des consultations individuelles ainsi que des prestations collectives en fonction des besoins identifiés dans chaque canton.

Tous les renseignements sur www.csp.ch et la page Facebook « Centre social protestant »

CSP Genève

Village-Suisse 14
CP 1211 Genève 8
tél. 022 807 07 00
fax. 022 807 07 01
info@csp-ge.ch

CSP Berne-Jura

Rue Centrale 59
2740 Moutier
tél. 032 493 32 21
fax. 032 493 22 82
info@csp-beju.ch

CSP Neuchâtel

Rue des Parcs 11
Case postale
2002 Neuchâtel 2
tél. 032 722 19 60
fax. 032 722 19 79
csp.neuchatel@ne.ch

Temple-Allemand 23
2300 La Chaux-de-Fonds
tél. 032 967 99 70
fax. 032 967 99 79
csp.cdf@ne.ch



Centre social protestant Vaud

Beau-Séjour 28
1003 Lausanne
tél. 021 560 60 60
www.csp.ch/vd

Pour garantir la pérennité
et l'indépendance du CSP :

Merci pour votre don !

CCP 10 – 252 – 2
IBAN CH09 0900 0000 1000 0252 2